

Choisir des « lunettes » sociologiques pour mieux voir la réalité sociale

François de Singly

Le regard sociologique est focalisé

L'enquête est parfois vue comme une démarche qui consiste à décrire, à analyser une activité, une organisation, une interaction dans tous ses détails. Une bonne enquête devrait faire le tour de la question, être exhaustive, examinant l'objet sous toutes ses coutures. Contre cette conception, François de Singly rappelle que le regard sociologique est focalisé. Il ne s'intéresse pour un phénomène donné, à chaque enquête, qu'à une série de caractéristiques, de faits bien déterminés qui renvoient au point de vue qu'il a adopté. Les lunettes du sociologue permettent ainsi de voir d'une certaine manière une pratique, de sélectionner ce qui sera observé très nettement et ce qui restera dans le flou car ce sont des choses considérées comme peu pertinentes pour l'enquête. De nombreuses lunettes sont à la disposition du sociologue. Aucune n'est à rejeter d'emblée, il faut que le sociologue se décide à en choisir une pour réaliser une enquête : une paire de verres, ça va ; trois paires, bonjour les dégâts !

Les mots aident à voir

Devant une cathédrale qu'elle était en train de visiter avec un ami, Simone de Beauvoir a dit à peu près ceci : « quand je sus dire, je sus mieux voir ». Devant la façade de l'édifice, certains termes définis par l'ami (chapiteau, frise, pilastre, architrave...) permettaient de distinguer de façon plus claire les éléments les plus importants, caractéristiques du style gothique et des

principes de construction. En sociologie aussi, les mots utilisés soutiennent le regard. Les lunettes sont formées de catégories qui permettent de distinguer les faits. Lorsqu'on veut rendre compte des pratiques culturelles, et si on se sert du terme « légitimité », alors on doit être attentif à la valeur accordée par exemple à tel film par la critique, différente de la valeur « populaire » visible par le nombre d'entrées. Si on regarde le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des pratiques par un individu, alors on considérera le type de combinaison, le degré de mélange des genres légitimes, dans le choix de ses films.

Faire contrôler sa vue régulièrement

Voir le réel, même avec un instrument perfectionné avec des termes abs- traits bien définis, est plus ou moins aisé, cela dépend de l'expérience de l'enquêteur. Au début, ce dernier tendra à regarder avec ses verres habituels. Il doit apprendre à se défaire de ses lunettes « naturelles », celles qui sont tellement évidentes qu'on oublie qu'on les porte. Il doit les analyser car elles dépendent de son histoire, de son genre, de sa génération, de son milieu social. Certains sociologues myopes ont du mal à voir les catégories des milieux sociaux très éloignés. D'autres chercheurs, astigmatiques, ont du mal à expliciter les catégories de leur propre milieu. Les lunettes savantes choisies doivent aider à mieux voir les faits qui constituent l'objet de l'enquête. Aussi François de Singly plaide-t-il pour que chacun réalise une analyse optique de ses catégories de perception. Cette socio- analyse peut se pratiquer à plusieurs : le rôle des présentations orales régulières de son travail devant d'autres sociologues aide à approcher les cécités dont on est victime par sa socialisation, son histoire et à modifier éventuellement les verres de recherche.

FdS, CG, OM ■

I. L'optique sociologique

La sociologie ne se définit pas par une part de la réalité dont elle devrait faire l'analyse (par exemple les institutions), les autres sciences se partageant le gâteau du réel. Par exemple, la sociologie peut étudier le rapport de l'enfant à son père ainsi que la psychanalyse, le chômage aussi bien que l'économie. Si deux disciplines peuvent étudier le même segment de la réalité, c'est donc

que la différence se situe ailleurs. Elle se joue dans le regard que le savant porte sur le réel, ou selon une analogie chère à Pierre Bourdieu ou à Jean-Claude Passeron, elle est fonction des « lunettes » qu'il prend. Il doit opter premièrement pour des verres sociologiques, et deuxièmement choisir, à l'intérieur de ce rayon disciplinaire, telles ou telles lunettes sociologiques différenciées selon une orientation théorique, selon une école de pensée.

Tel qu'il fonctionne le plus souvent, l'enseignement de la sociologie semble être un excellent magasin d'optique. Les étudiants apprennent les grandes orientations théoriques – avec les grands-pères, notamment Émile Durkheim, Max Weber – et les grands systèmes explicatifs, le fonctionnalisme, l'interactionnisme, le structuralisme... Mais cela ne suffit pas, car à la différence d'un client ordinaire, passé chez l'ophtalmologue, qui ayant donc une ordonnance n'a plus qu'à choisir l'esthétique de sa monture, à quoi sert cette offre universitaire de « lunettes », déconnectée de la réalité ? Est-ce que les lunettes durkheimiennes servent encore ? De plus, on peut avoir plusieurs lunettes à sa disposition et ne pas savoir quand les mettre.

La sociologie n'est pas une science descriptive. Elle peut utiliser la statistique et produire des données statistiques, mais n'a pas pour objectif la complétabilité des faits sociaux. À la différence de la démographie, la sociologie de la famille, par exemple, ne compte pas le nombre de mariages, de PaCS. Elle cherche à repérer les facteurs sociaux qui conduisent certaines personnes à se marier, à se passer, et à comprendre les raisons que ces personnes donnent pour expliquer leur choix d'avoir noué ce type de lien officiel. Il en sera de même pour « l'entrée » dans le chômage, dans le musée, dans un stade, dans telle maladie. La sociologie privilégie soit les facteurs objectifs, soit les raisons subjectives qui mènent l'individu à pratiquer, à s'arrêter de pratiquer. La sociologie peut être définie comme une science du sens, objectif – les déterminants sociaux – et subjectif – les raisons, les justifications que donnent les groupes et les individus – des conduites.

2. Une qualité particulière de verre sociologique

Par rapport à la philosophie sociale, la spécificité de la sociologie est de mêler questionnement théorique et réponse empirique. La sociologie ne se pratique pas en chambre, elle a besoin nécessairement de corpus, de données empiriques. Elle doit être nommée « sociologie d'enquête », soulignant ainsi ce va-et-vient entre les deux niveaux, entre les idées et l'enracinement dans la réalité sociale. Dans le premier travail de sociologie d'enquête, *Le suicide*, Durkheim

rend compte de la signification sociologique du suicide. Il prend un acte perçu comme le plus individuel (le fait de se donner la mort) et le traite comme un fait social. Il ne l'explique donc pas par des facteurs psychologiques.

Pour lui, le suicide est notamment le fait des individus les moins intégrés de la société (même s'il existe aussi des suicides par excès d'intégration). Il prend comme « lunette sociologique » une théorie de l'intégration, c'est-à-dire de ce qui fait tenir les individus ensemble au sein d'une société. Il n'en reste pas à des considérations générales sur la fragilité des sociétés modernes, il met en place un procédé décisif : trouver des indicateurs du degré d'intégration. Au risque de schématiser, reconstruisons en quelques phrases le raisonnement de Durkheim. Dans les sociétés modernes occidentales, caractérisées par l'individualisme, les individus tendent à être moins tenus, et donc plus enclins à se suicider. Il veut montrer la relation statistique entre le fait d'être plus ou moins intégré et la probabilité de se suicider. Ainsi il pense que le mariage est une institution qui « tient » les conjoints. L'état matrimonial devient un indicateur de l'intégration domestique : les gens mariés sont mieux tenus que les personnes célibataires. En conséquence, il s'attend à ce que les gens mariés se suicident moins que les célibataires. Selon une analyse quantitative, il vérifie, au moins pour les hommes, cette relation. Durkheim prend également l'indicateur des religions qui « tiennent » plus ou moins leurs fidèles (les protestants moins que les catholiques), et il recommence les opérations de recherche. Il montre qu'en prenant des lunettes de marque (ou de théorie) « intégration », cela permet de voir que le suicide varie selon le degré d'intégration des individus. Les hommes et les femmes qui veulent couper le lien avec la société par le suicide sont ceux et celles qui sont déjà retenus plus faiblement à cette société antérieurement.

La sociologie d'enquête permet de « faire travailler » la théorie grâce aux données obtenues par la recherche. Prenons l'exemple de la thèse de la société « liquide » de Zygmunt Bauman : la logique du renouvellement permanent des produits consommables s'est imposée à l'ensemble de l'existence ; la durée est détrônée au profit de l'éphémère. Dans le cadre d'une sociologie d'enquête, il est possible de constituer une série d'indicateurs de la « liquidité » dans la vie d'un individu, notamment avec la place accordée au passé (qui devrait être théoriquement supprimé). On doit alors constituer un corpus de données permettant de vérifier certaines des prévisions théoriques, mais aussi de se heurter à la complexité du réel. En effet si les sociétés actuelles sont plus liquides que les précédentes, elles ne sont pas pour autant régies par ce

seul principe. Croire qu'un seul facteur est déterminant est l'effet de toute théorie à prétention générale, or dans la réalité sociale, plusieurs facteurs, plusieurs séries de déterminants interagissent. En l'occurrence, la liquidité se heurte à ce qu'un autre sociologue, Anthony Giddens, nomme le besoin de sécurité ontologique. C'est pourquoi l'enquête doit inclure, non seulement de multiples indicateurs de la liquidité, avec les secteurs les plus conformes à cette hypothèse (les plats cuisinés, le zapping, la mode...), mais aussi des indicateurs de résistance à la liquidité (par exemple, l'attachement au statut de fonctionnaire, au contrat à durée indéterminée, la conservation d'objets ou d'amis de son enfance ou de sa jeunesse, la fidélité...). Elle doit produire une liste d'éléments observables empiriques (recueillis par les questions d'un questionnaire, ou en fonction des thèmes d'un entretien).

Une enquête, c'est (ou cela devrait être) toujours ce qui sépare le fait d'illustrer une idée avec quelques bons exemples et le fait de rendre compte d'une idée en la mettant à l'épreuve du réel au moyen d'une vérification systématique. Ou pour l'exprimer autrement, selon Jean-Claude Passeron, « c'est toujours ce qui sépare la manipulation d'informations discontinues du traitement méthodique d'un corpus d'informations contextualisées ».

3. Le choix entre trois types de lunettes

Le sociologue considère donc tel ou tel pan de la réalité avec des lunettes spécifiques, théoriques. Il a le choix entre plusieurs modèles. Schématiquement, distinctions-en trois. Le premier type cherche à repérer les déterminants sociaux du comportement étudié ; le deuxième veut comprendre comment les individus s'expliquent ce qu'ils font ; et le troisième appréhende les processus.

- Si le sociologue prend la première option, il fera plus fréquemment une enquête par questionnaire ou exploitera des données quantitatives déjà existantes. Ainsi dans *Les héritiers*, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron ont montré la force de la relation entre l'origine sociale des étudiants et leur niveau de réussite scolaire. La vision subjective des individus (« le don » ou « le mérite ») est une prénotion à éviter pour appréhender les mécanismes souterrains producteurs de ces résultats. Cette sociologie explicative met en avant le principe de l'inconscient social et prétend voir au-delà des apparences.

- Avec la deuxième option, le sociologue mènera des entretiens afin de recueillir le monde subjectif au sein duquel l'individu vit et qui donne sens à la pratique considérée. Cette sociologie compréhensive met en avant le principe de la conscience. Dans *Les larmes de Marianne*, Pascal Duret étudie les raisons que

se donnent des hommes et des femmes pour avoir voté pour la première fois « Front National », et le sens que prend ce vote dans la totalité de leur existence et pas seulement dans le registre politique, rompant ainsi avec la démarche classique de sociologie électorale.

- Avec la troisième option, le sociologue sera surtout sensible aux interactions qu'il observera. Ainsi James Spradley et Brenda Mann font une monographie d'un bar américain, observant les échanges entre les *bartenders* (approximativement les hommes derrière le bar), les serveuses, les familiers, les habitués, les passants, les clientes-femmes. Ils analysent notamment les relations à plaisanterie entre les *bartenders* et les serveuses, les ressources sûres (c'est-à-dire, selon Goffman, les thèmes ordinaires de conversation qui entretiennent les liens), les représentations que chacun donne... En menant une longue observation sur un terrain, le sociologue repère le niveau particulier de la réalité sociale, microsociologique, qui régule les interactions et contribue à définir la situation.

Ces trois types de lunettes permettent de voir des éléments différents du social. Ils n'ont pas à être hiérarchisés, en mettant tout en haut les procédures de l'objectivation par la statistique ou l'observation directe, contrairement à ce que préconisent *Les règles de la méthode sociologique* de Durkheim, ou encore *Le métier de sociologue* de Bourdieu, Chamboredon, Passeron. Toutes ces méthodes sont légitimes. Et elles peuvent être présentes dans un même travail pour que la réalité soit cernée de plusieurs façons.

La réalité et ce qui est « vu » : l'exemple du sommeil

Le sociologue transforme le pan de la réalité sur laquelle il travaille grâce au type de lunettes qu'il emprunte, grâce à son questionnement théorique mis en œuvre dans le recueil des données. L'« objet social » ou « objet réel » devient un « objet sociologique ». Examinons comment le sommeil, comme pratique, peut être construit en plusieurs objets sociologiques. En fonction de son intérêt théorique, et aussi de la demande sociale, le sociologue choisira tel ou tel mode de construction :

- Premièrement le sommeil peut être appréhendé par ses difficultés, notamment l'insomnie, et les manières de les surmonter. Le sociologue analysera notamment la consommation de somnifères et observera que les différences renvoient d'abord à l'âge (les personnes de plus de quatre-vingts ans en prennent davantage), ensuite au sexe (les femmes étant plus consommatrices), la variation selon le milieu social étant plus réduite. Si on croise ce constat avec

le fait que les hommes retraités déclarent comme temps de sommeil presque une heure et demie de plus que les hommes actifs à temps plein, on peut se demander si l'insomnie ne renvoie pas aussi au problème du manque d'activité. Une nouvelle hypothèse peut être formulée : les difficultés du sommeil renverraient tout autant au « jour » qu'à la « nuit », c'est-à-dire à l'angoisse de remplir son emploi du temps. On peut faire l'hypothèse que les « moments critiques » (Anselm Strauss) dans l'existence sont accompagnés par des rêves spécifiques. Par exemple, quels rêves font les personnes qui sont menacées de subir un licenciement collectif, qui déplorent la fermeture de leur entreprise ?

- Deuxièmement, le sommeil peut être analysé dans le cadre d'une sociologie de la socialisation familiale. Pendant la petite enfance, il peut y avoir le rituel de l'histoire lue avant d'endormir, la préparation des conditions de l'endormissement avec le doudou et la veilleuse. La fixation de l'heure du coucher est un enjeu important dans les relations entre les jeunes et leurs parents. On peut étudier comment les adolescents acceptent cette heure sans pour autant s'endormir immédiatement : ils peuvent parler à leurs amis avec leur mobile, ou écrire des textos, ou encore écouter leur musique ou leur émission préférée. Ils dérobent ce temps non surveillé par les parents pour en faire un temps à soi. De plus, rester éveillé la nuit symbolise pour eux une forme d'émancipation par rapport à l'imposition parentale, et aussi par rapport au rythme des adultes.

- Troisièmement, le sommeil peut être analysé dans une perspective de genre. L'intimité conjugale et hétérosexuelle s'inscrit dans le fait de dormir dans le même lit. Comment concilier le sommeil, activité individuelle, avec l'activité collective d'être dans le lit commun ? Comment se constituent dans cet espace deux territoires personnels ? Comment ces derniers sont définis ? Dans la perspective développée par le centre de sociologie du sommeil de l'université de Surrey, dirigé par Sara Arber (<http://www.sociologyofsleep.surrey.ac.uk/>), la dimension conjugale de l'identité pendant la nuit – repérée par le fait d'être ensemble dans le lit – ne se traduit pas de la même façon pour les hommes et les femmes. Ces dernières se plaignent deux fois plus du ronflement de leur partenaire que les hommes, d'être réveillées par ce bruit ou par d'autres mouvements. Mais selon les commentaires des uns et des autres, les femmes semblent trouver plus normaux ces désagréments : « C'est ok pour un homme de ronfler ». Cela traduit l'intériorisation par la femme de l'attention que les proches attendent d'elle (c'est aussi elle qui se lèvera plus fréquemment la nuit en cas d'appel des enfants), de la responsabilité qu'elle

estime avoir de la relation (rester ensemble pour sauvegarder le symbole de cette pratique commune), d'une balance défavorable du pouvoir en sa faveur. Selon Susan Venn, cette acceptation se joue aussi sur le fait que le ronflement est perçu comme une activité masculine, normale : les femmes qui ronflent se sentent davantage stigmatisées que les hommes. Le coût de la vie conjugale est plus élevé pour les femmes aussi pendant la nuit.

4. Les fonctions sociales des lunettes sociologiques

Pourquoi mettre des lunettes sociologiques ? Pourquoi existent-ils des opticiens sociologues ? À quoi sert la sociologie ? La réponse de Durkheim dans sa « préface » à *De la division sociale du travail* – « Nous estimions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour mieux les résoudre » – est acceptée par les sociologues. Mais cet accord cache bien des divergences sur les conséquences à tirer d'une telle prise de position. Schématiquement décrivons les deux positions principales.

- La première défend le principe d'une séparation assez stricte entre la science et le reste de la société. En fonction de cette différence, ils prônent la « neutralité axiologique », définie comme la non-intervention par le savant dans la définition des valeurs et des normes. Passeron reprend à son compte l'idée de Max Weber, tirée de ses *Essais sur la théorie de la science* : « Toute science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il peut faire et le cas échéant ce qu'il veut faire » (<http://ses-paris.scola.ac-paris.fr/spip.php?article250>). Le bien-fondé des normes ne peut pas être justifié par le travail scientifique, mais en revanche, le sociologue peut souligner les ratés dans l'application des normes : par exemple en mesurant l'écart entre le principe explicite de l'égalité des chances et la réalité, et en analysant les facteurs qui produisent cet écart.

- Pour la seconde, cette séparation est une illusion. La sociologie doit contribuer, pour reprendre une expression de Luc Boltanski, à « rendre la réalité inacceptable ». En effet, la sociologie doit se situer du côté des dominés afin de les aider à déstabiliser la domination, du côté des « petits » contre les « grands ». La sociologie est une arme. Au sein de cette perspective, deux groupes se dessinent. Les uns insistent plus sur la fonction de dévoilement que joue la sociologie, le spécialiste étant avant tout un clairvoyant, les dominés aveuglés du fait des mécanismes d'oppression. Les autres se définissent

Les variables sont théoriques

Les variables ne visent pas la description complète d'une pratique, d'une situation mais se limitent à quelques caractéristiques. Seuls ces traits pertinents du point de vue théorique méritent d'être retenus : ainsi la couleur des yeux ou le signe zodiacal n'en font pas partie en sociologie. Le choix d'une variable est donc construit par la question que le sociologue se pose, par son objet sociologique, soit *a priori*, soit en cours d'enquête. Les variables ne sont jamais données. Mais comme pour bien d'autres choses : on le sait et puis on tend à l'oublier

FdS, CG, OM ■

Le sexe d'une personne, son âge, son engagement politique, ses goûts musicaux, son vote aux dernières élections municipales, le temps passé à chatter sur son ordinateur, son diplôme le plus élevé, ses lectures, l'emploi qu'il occupe, ses loisirs... toutes ces informations permettent de décrire cet individu. Le nombre d'individus dans un ménage, son type de logement (appartement ou maison), la présence d'animaux domestiques, son équipement multimédia, son niveau de revenu, son milieu social (populaire, intermédiaire, supérieur)... tous ces éléments permettent de connaître ce ménage.

Ces informations constituent des descriptions indispensables à la sociologie. Qu'ils réalisent des observations, qu'ils conduisent des entretiens, qu'ils passent des questionnaires, les sociologues recourent à des descriptions d'individus, de situations ou de groupes. Sans ces descripteurs qui permettent de qualifier des situations, des personnes, des groupes, des événements, la sociologie ne pourrait pas réaliser des analyses de la réalité sociale. Comme ces descripteurs désignent des traits de la réalité qui varient d'un individu ou d'une situation à une autre, ils sont souvent appelés « variables ».

D'un point de vue technique, une variable est donc l'expression d'un aspect du « social » qui change d'un individu à l'autre ou d'une situation à l'autre. Par exemple, la variable « âge » est l'expression de l'âge des individus : cette variable varie de 0 (pour un nouveau-né) à 125 ans. De manière similaire, la variable « situation matrimoniale » exprime le type de lien social codé par le droit qui lie un individu à un éventuel conjoint : il peut être célibataire, marié, divorcé, pacsé ou veuf. Être concubin n'est pas considéré par le droit civil comme une situation.

2

Les variables en sociologie

Olivier Martin

Toute caractéristique dont sont porteurs les individus d'une population et qui varie d'une personne à une autre (âge, situation familiale, sexe...) peut devenir une variable. Celle-ci peut être définie préalablement à l'enquête par questionnaire, constituant alors une façon très puissante de prélever de l'information sur les phénomènes sociaux, ou elle sert à coder des informations jugées importantes pour caractériser le profil des personnes interrogées ou leur discours dans le cadre d'une enquête par entretien. Même si les variables sont plus centrales dans l'analyse quantitative, elles sont utiles pour les autres méthodes.

Une variable décrit systématiquement une série de cas possibles pour une caractéristique donnée des individus, des situations. Si la caractéristique est une quantité (l'âge), la variable prend en compte toutes les valeurs déclarées d'une population ou d'un groupe. Ce sera une variable quantitative. Si la caractéristique est une qualité (le niveau de diplôme), alors la variable prend en considération dans ses modalités de réponse tous les cas possibles (y compris ceux qui n'ont pas de diplôme ou ceux qui ont obtenu des diplômes dans d'autres pays qui n'ont pas d'équivalent clair en France). Ce sera une variable qualitative. Les variables permettent à chaque individu d'avoir une place et de ranger ces individus singuliers dans des boîtes collectives.

Les variables sont produites par des experts, des sociologues, mais aussi par la société elle-même, par des groupes ou des institutions mobilisés. Elles peuvent reprendre soit des catégories administratives : aussi bien l'état matrimonial que le diplôme, soit des représentations cristallisées socialement (comme celles d'être de « droite » ou de « gauche »), résultantes de luttes sociales (familles monoparentales par exemple).

De tels descripteurs sont utilisés par tous les sociologues pour rendre compte de leurs observations ou de leurs analyses des faits sociaux. Ils n'ont toutefois pas toujours la même origine (parfois le sociologue utilise des variables qui préexistent; parfois le sociologue construit ses propres variables), ni le même statut dans l'analyse sociologique (parfois les variables représentent des caractéristiques à expliquer, parfois elles constituent des propriétés qui servent à l'explication, parfois elles n'ont aucun de ces rôles). Après avoir détaillé quelques aspects fondamentaux et techniques des variables, nous étudierons successivement l'origine et le statut des variables.

I. Qu'est-ce qu'une variable ?

Une variable exprime une ressemblance et la différence dans cette ressemblance

Les individus présentent des similitudes, des ressemblances, des proximités, mais sont néanmoins différents. Un trait ou une caractéristique peuvent être communs à tous les individus (tous les individus ont un âge, un sexe, des pratiques alimentaires...) sans que ce trait ou cette caractéristique soient identiques d'une personne à l'autre (certains sont de sexe féminin, d'autres de sexe masculin; certains sont végétariens, d'autres carnivores...). Les variables visent à exprimer à la fois cette ressemblance et la différence dans cette ressemblance : il s'agit de voir « le même dans le différent ».

Par exemple, la variable « diplôme » exprime un trait commun à tous les individus (dans une société donnée valorisant la certification scolaire) et variable d'une personne à l'autre (puisque elles n'ont pas obtenu les mêmes diplômes). Autre exemple : considérons une variable approchant l'autonomie d'un enfant par rapport à ses parents. Cette variable vise à rendre compte d'une réalité que tous les enfants partagent (en tout cas ceux dont les parents sont encore vivants et en mesure de s'occuper d'eux) : les enfants disposent de plus ou moins d'autonomie dans leurs loisirs, leurs sorties, leurs manières de s'habiller, leurs lectures, le choix de décoration de leur chambre, les heures de leur lever ou de leur coucher, leur alimentation; ils sont amenés à suivre, plus ou moins, les conseils ou décisions de leurs parents sur ces divers aspects. En d'autres termes, l'autonomie est une dimension de la réalité vécue par les enfants que ceux-ci partagent tous, mais qui prend des normes ou des degrés différents d'un enfant à l'autre.

Une variable peut exprimer une quantité ou une qualité

D'un individu à l'autre ou d'une situation à l'autre, les différences peuvent être des différences de niveau ou de nature.

Les différences d'âge ou de revenu, de temps passé à lire ou à travailler, de fréquence des rapports sexuels, de nombre d'enfants des classes, de taille des ménages, etc., sont des différences de niveau. De manière plus générale, les variables exprimant des caractéristiques numériques ou quantitatives (nombres, fréquences, durées, proportions, quantités...) sont appelées « variables quantitatives ». Les différences de sexe, de diplôme, de situation matrimoniale, de goûts musicaux, de sports pratiqués, de milieu social ou encore de croyance religieuse n'expriment pas des différences de niveau ou de quantité, mais bien des différences de « nature ». Les variables qui expriment ces caractéristiques sont des « variables qualitatives » : elles sont constituées d'un ensemble de modalités. Par exemple, la variable « sexe » comporte deux modalités : « féminin » et « masculin ».

Cette distinction entre variables quantitatives et qualitatives n'est pas seulement terminologique, elle ouvre à des types d'analyse différente. Par exemple, si le calcul d'une moyenne est possible sur une variable quantitative comme la durée quotidienne de lecture ou l'âge au mariage, ce calcul n'a aucun sens pour une variable qualitative comme le genre de musique écoutée, le diplôme ou encore les engagements politiques. Toutefois, pour des raisons tout autant théoriques (les phénomènes sociaux ne sont pas suffisamment réguliers pour prétendre donner lieu à des analyses numériques précises) que pratiques (il est plus simple de travailler sur des variables ayant toutes la même nature), le sociologue travaille surtout avec des variables qualitatives. Pour cette raison, les variables quantitatives sont très souvent transformées en variables qualitatives en regroupant les valeurs numériques en plusieurs classes (catégories) : par exemple l'âge est presque toujours exprimé sous la forme de classes d'âge, comme les « 15-19 ans », les « 20-25 ans », les « 26-34 ans », les « 35-50 ans »...

Une variable exprime un point de vue théorique sur le monde empirique

Les variables se situent au confluent des deux exigences de la démarche sociologique : l'empirie et la théorie. Elles doivent permettre de mesurer, de saisir, d'exprimer une partie de la réalité sociale et, d'en rendre compte simultanément en la plaçant dans le cadre d'une théorie sociologique. Les variables jouent donc à la fois un rôle empirique et un rôle théorique. Ainsi, un sociologue travaillant

sur la reproduction sociale met en œuvre une variable de catégorie sociale qui exprime le plus fidèlement possible la position sociale des individus dans la hiérarchie sociale tout en prenant place dans une perspective théorique affirmant que « certaines caractéristiques sociales se reproduisent de génération en génération, de père ou mère en fille ou fils ». Autre exemple : un sociologue qui étudie les inégalités entre les genres dans l'accès aux positions dites supérieures doit disposer d'une variable « genre » qui reflète la dimension genrée des individus et aussi de variables indiquant la hiérarchie sociale des professions.

Les variables résultent d'un travail d'abstraction de la réalité sociale empirique, lui-même compatible avec le cadre théorique au sein duquel travaille le sociologue. Dans cette dernière affirmation, un mot est essentiel : « travail ». Les variables résultent d'un travail, comprenant des actions et des décisions sur la saisie et des investissements de forme.

2. Les origines des variables

Les variables sont construites

Par quel travail sont construites les variables ? Le premier élément à retenir est que les variables ne s'imposent pas naturellement et immédiatement, elles requièrent donc une définition. Ce travail peut se faire en amont, avant l'enquête, notamment lorsque le sociologue cherche à tester des hypothèses et qu'il adopte un point de vue déductif. Ce travail peut également se faire plus en aval, pendant l'enquête elle-même ou pendant l'analyse, de façon plus inductive.

Même si toutes les variables nécessitent un travail précis de construction et de définition, l'intervention du sociologue n'a pas toujours la même ampleur. Deux cas typiques peuvent être identifiés.

Elles sont construites par le social ou par la sociologie

Le premier cas est celui des variables qui expriment des caractéristiques ou des catégories qui sont socialement ou juridiquement déjà largement codées et définies, ou que l'histoire naturelle ou sociale a progressivement imposées. C'est par exemple le cas de l'âge, du sexe, du statut matrimonial : ces variables sont définies dans l'état civil des individus et cette définition échappe au sociologue. C'est également le cas des diplômes détenus par un individu : les différents grades des diplômes universitaires ou de grandes écoles, les diverses mentions du baccalauréat, les spécialités des CAP, etc. sont définis par des règles, des textes ou des usages. Le sociologue ne peut pas ignorer ou réinventer ces catégories sociales préexistantes mais en revanche il peut opérer

des recodages pour simplifier les multiples niveaux ou types de diplômes, ou pour mettre en évidence une dimension sous-jacente (par exemple celle opposant les diplômes d'enseignement général aux diplômes professionnalisants). Il peut créer de nouvelles variables : ainsi pour la vie privée, il peut prendre en considération le concubinage d'une part, l'orientation sexuelle d'autre part. Il peut estimer également que pour le genre, plus de deux positions sont possibles : le genre aurait plus de variation que le sexe, comme l'affirment soit les psychologues sociaux soit la théorie *Queer*.

Le second cas est celui des variables que le sociologue juge indispensables à sa démarche de recherche, mais qui ne préexistent pas ou qui ne s'imposent pas à lui. Considérons, par exemple, le cas d'un sociologue souhaitant travailler sur la « vie privée ». Une relation de couple entre deux adultes conduit l'un et l'autre à se définir comme « conjoint », comme « mari » ou « femme », comme « concubin », « époux » ou « épouse ». Mais cette qualification n'épuise pas la relation entre ces deux adultes. D'autres dimensions peuvent définir un couple : le degré de division du travail, professionnel et domestique, entre les conjoints ; ainsi que le degré d'individualisation de chaque partenaire. De manière *a priori* indépendante du statut légal de la relation conjugale et de la présence d'enfants, la vie de couple prend des formes variables selon ces deux dimensions complémentaires. Si on accorde un intérêt théorique au maintien, plus ou moins fort, de l'individualisation des deux conjoints, on doit alors approcher les territoires partagés ou non, et les territoires qui restent personnels. Selon chaque orientation théorique, saisir la relation de couple suppose de dépasser la qualification juridique ou ordinaire du lien pour établir une qualification sociologique à l'aide d'indicateurs, c'est-à-dire d'indices empiriques concrets. Dans le cadre d'une théorie du processus d'individualisation, l'objectivation de la relation de couple passe par la recherche d'indicateurs permettant d'en évaluer le caractère plus ou moins personnel, plus ou moins fusionnel. De nombreux indicateurs peuvent être trouvés : l'existence et le nombre des amis ou connaissances de l'un des deux conjoints qui ne sont pas des amis de l'autre ; le nombre des pratiques de loisirs qui sont partagées par les deux conjoints ou, au contraire, qui ne le sont pas ; l'existence ou non d'un compte bancaire commun ; le fait de disposer d'une pièce ou d'un espace personnel dans l'appartement ou la maison ... La somme de ces indicateurs permet de qualifier le degré d'individualisation au sein du couple en opérationnalisant cette notion.

Par cet exemple apparaît un constat important : les variables qui se sont imposées socialement et historiquement ne sont pas nécessairement les variables

les plus utiles pour le sociologue. La variable « statut matrimonial » (évoquée précédemment) résulte d'un processus historique et juridique de codage d'une réalité. Mais pour ce sociologue qui s'intéresse à la manière dont les individus vivent en couple, cette variable « statut matrimonial » est insuffisante, tout au moins imprécise. Elle oublie notamment le concubinage, l'hétérosexualité et l'homosexualité, la monogamie et la polygamie. Le sociologue qui effectue des recherches sur le couple peut très bien définir autrement les formes de la vie privée. Et par ailleurs il peut aussi ajouter d'autres variables complémentaires, comme celle du degré de spécialisation et du partage du travail, comme celle du degré d'individualisation. De la même manière, un sociologue souhaitant éclairer les engagements et aspirations politiques des Français ne peut pas se contenter d'utiliser les catégories habituelles du clivage de l'espace politique – « être de gauche » ou « de droite » – : il devra étudier ce que le contenu de telles catégories par les individus eux-mêmes, d'autres catégories par lesquelles ils voient le monde politique, les valeurs auxquelles ils adhèrent et qu'ils estiment importantes politiquement...

Le sociologue ne doit pas prendre pour « argent comptant » les variables qui s'offrent le plus naturellement à lui. Et, dans bon nombre de cas, il doit construire de toutes pièces ses variables. S'il veut étudier l'autonomie des adolescents, la violence, l'aversion pour le risque, l'intériorisation de la domination, la pauvreté, le degré d'individualisation à l'intérieur d'un groupe, le stress scolaire, les croyances religieuses ou encore l'engagement politique, il devra objectiver ces notions en définissant des variables et en associant à ces variables des indicateurs empiriques. Toute recherche qui procéderait à une analyse ou une quantification de ces aspects sans avoir, au préalable, conduit une réflexion théorique et pratique sur les moyens d'objectivation serait vouée à l'échec, ou à la reproduction des images ordinaires de la vie sociale.

Les catégories socioprofessionnelles (CSP), les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Pour qualifier et regrouper de manière homogène les situations socio-professionnelles des individus ou des ménages, le sociologue recourt très régulièrement aux catégories socioprofessionnelles (CSP) proposées par l'INSEE. Cette classification consiste à regrouper, au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, des situations proches ou très proches, et à l'inverse, à écarter dans des catégories différentes des situations très distinctes. Le jugement de « proximité » ou de « différence » entre des situations repose notamment sur l'examen du statut (salaire ou indépendant), de la taille de l'entreprise, du niveau de qualification et de diplôme, de la position hiérarchique dans l'entreprise, du secteur d'activité (primaire, secondaire, tertiaire).

Les professions, les métiers et postes se transforment en fonction des évolutions sociales et technologiques, en fonction des politiques de formation et des combats syndicaux : en conséquence, les nomenclatures doivent évoluer. Une version très courante des CSP est celle forgée en 1982, mais celle-ci a été révisée en 2002 pour tenir compte en particulier de l'évolution des professions liées à l'informatique et aux techniques de communication, ou encore celles liées aux démarches de contrôle-qualité. La catégorisation de 2002 porte le nom de PCS : « Professions et catégories socioprofessionnelles ».

Cette catégorisation, qui constitue donc une variable courante de la sociologie, illustre parfaitement les principes selon lesquels les catégories/variables du sociologue expriment un point de vue théorique sur le monde et qu'elles résultent d'un travail (elles s'imposent rarement d'elles-mêmes). Comme l'écrivent les concepteurs sociologues et statisticiens ayant conçu la version de 1982 des CSP, une classification socioprofessionnelle est « étroitement liée aux opérations de représentations de la société » : représentation statistique, représentation politique, représentation cognitive (puisque chacun utilise des schèmes pour repérer et qualifier la situation professionnelle et sociale d'autrui).

3. Les rôles et statuts des variables

Selon les problématiques et les approches méthodologiques adoptées, les variables ne jouent pas toujours le même rôle. Et elles n'ont pas toujours le même statut dans la démonstration sociologique.

Dans les enquêtes par entretiens ou les approches de terrain, les variables ne jouent pas un rôle explicite très central. Des éléments de description du contexte et des caractéristiques des individus sont utilisés, mais sans un degré toujours élevé d'explicitation et de constance. Ce qui est retenu pour caractériser un individu, un groupe ou une situation n'est pas toujours strictement identique d'un cas à l'autre et n'est pas toujours valorisé de la même manière : la catégorisation, l'interprétation, la manière de coder ou le poids accordé à telle ou telle information empirique ne sont pas parfaitement identiques d'un individu à l'autre, d'une situation à l'autre. À la manière d'un enquêteur « policier » à la recherche d'indices ou de traces, le sociologue non quantitatif retient les éléments jugés pertinents et cohérents sans imposer la liste unique des indices *a priori*, ni une manière unique de coder ces indices. Si certaines caractéristiques sociales ou certaines propriétés des individus jouent un rôle dans ce type d'analyse sociologique (par exemple le sexe, le milieu social, le niveau d'études, la situation familiale...), ces facteurs ne sont pas exclus d'autres niveaux d'analyse et d'un recours à des arguments mobilisant bien d'autres indices. C'est pourquoi le langage des variables et même le terme de « variable » ne sont pas nécessairement utilisés de manière explicite dans les enquêtes par entretien ou par observation, même si les individus et les situations sont toujours approchés par des quasi-variables.

Au contraire, dans les approches quantitatives, et notamment les enquêtes par questionnaires, les éléments de description du contexte et les caractéristiques des individus sont recueillis de manière systématique et très standardisée : ce sont toujours les mêmes informations et selon les mêmes modes de catégorisation (codage) qui sont utilisés pour tous les individus, pour toutes les situations. Les variables sont au cœur du raisonnement puisque le sociologue analyse leurs propriétés statistiques (répartition des réponses, relations entre les variables). La liste des variables est définie pour tous les individus et ces variables sont celles pour lesquelles le questionnaire a été élaboré : leurs natures, propriétés, contours et intérêts doivent être les plus explicites possibles. Une variable qui aurait été oubliée ou mal conçue est perdue. Et toutes les informations empiriques qui ne rentreraient pas dans la liste des variables retenues ne peuvent pas être utilisées au moment de l'analyse. En d'autres termes, dans les approches quantitatives, la liste des informations empiriques utilisables au moment de l'analyse est celle saisie par les variables et elles seules.

En restant dans le cadre des approches quantitatives, un autre point mérite d'être souligné : toutes les variables n'ont pas le même statut dans les analyses sociologiques quantitatives. *A minima*, deux types de statut sont distingués : certaines variables sont explicatives (ou indépendantes) ; d'autres sont expliquées (ou dépendantes). Les variables explicatives sont les variables dont le sociologue cherche à mesurer l'effet, l'influence dans l'analyse du phénomène social. Les variables expliquées sont les variables que le sociologue cherche à expliquer : il doit rendre compte de leurs variations. Considérons le cas d'une enquête portant sur l'influence des niveaux d'études et de revenu sur les pratiques culturelles des Français : les variables permettant de décrire les pratiques culturelles (le temps de lecture, la fréquence de visite de musée...) sont les variables expliquées (ou dépendantes) tandis que les variables décrivant les niveaux d'études et de revenus sont les variables explicatives. De manière plus générale, toute problématique sociologique de type explicatif pouvant se résumer à une question du type « Dans quelle mesure le phénomène X dépend des caractéristiques Y ? », le chercheur considère que les variables objectivant le phénomène X sont les variables expliquées et que les variables permettant de repérer les caractéristiques Y sont les variables explicatives.

4. Variables sociales et variables sociologiques

Certaines variables sont fréquemment, voire systématiquement, utilisées en sociologie : le sexe, l'âge et le milieu social (classe ou catégorie sociale). C'est pour cette raison que ce manuel est structuré autour de ces trois variables. Le

rôle central accordé à ces variables dans la plupart des démarches sociologiques renvoie à trois raisons principales : l'expérience ordinaire des différences dans le monde social, l'existence de luttes sociales autour de ces différences (lutte féministe contre tradition patriarcale et pouvoir masculin, revendications des jeunes générations, luttes syndicales et politiques pour une meilleure justice et égalité sociale...), et enfin l'élaboration de théories sociologiques. À un moment donné, les variables centrales de la sociologie reprennent d'une certaine façon les variables centrales du social, et contribuent à en former les représentations.

Mais lorsqu'émergent de nouveaux enjeux de lutte, comme ceux autour de la reconnaissance des « identités ethniques » ou des ségrégations en fonction de l'origine dite ethnique, les sociologues doivent parvenir à en tenir compte : il paraît difficile de totalement ignorer la « saillance de l'ethnicité et de la "race" » dans les rapports sociaux et les pratiques institutionnelles » (*Revue française de sociologie*, 2008). C'est en partie ce qui explique les débats entre sociologues, statisticiens et représentants du monde politique et associatif sur le fait d'objectiver ou non la « catégorie ethnique » en France. Dans d'autres contextes nationaux, comme aux États-Unis, cette catégorisation existe – ce qui ne signifie nullement qu'elle soit exempte de critiques. L'existence de nouvelles catégories en sociologie traduit donc soit des avancées théoriques, soit la prise en compte dans le travail de recherche des luttes sociales de définition du social.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris/La Haye, Mouton.
- DESROSIERES Alain, THÉVENOT Laurent, 2002, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.
- DONNAT Olivier, 2009, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte.
- HERAN François, 1984, « L'assise statistique de la sociologie », *Économie & Statistique*, n° 168, p. 23-35.
- MARTIN Olivier, 2009, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse des données quantitatives*, Paris, Armand Colin.
- MARTIN Olivier, SINGLY de François, 2002, « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire pour soi ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, vol. 20, 112-113, p. 211-248.
- Revue Française de Sociologie, 2008, « L'usage des catégories ethniques en sociologie », 49 (1).
- SINGLY de François, 2008, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 1^{re} éd. 1993.

3 Les techniques d'enquête en sociologie

Christophe Giraud

Ce chapitre offre une présentation synthétique des principales techniques utilisées par le sociologue dans ses démarches d'enquête sur le terrain. Cette présentation est structurée autour de trois questions principales : enquêter quoi ?, qui ?, et comment ?

La formulation de la première question (« quoi enquêter ? ») rappelle la nécessité de construire un objet de recherche, c'est-à-dire de formuler un questionnement abstrait ou une problématique à propos de faits empiriques. Le choix des techniques d'enquête et d'analyse des données recueillies dépend partiellement de ce questionnement sociologique dans la mesure où les techniques d'enquête produisent des données dont la nature varie d'une technique à l'autre et qui sont donc plus ou moins susceptibles de répondre aux attentes du sociologue.

La deuxième question (« qui enquêter ? ») comprend deux aspects. Premièrement, quelle est l'unité analysée par le sociologue (des personnes, des groupes, des ménages, des activités...) ? La réponse à ce premier aspect dépend directement de la problématique du sociologue. Deuxièmement, combien d'unités doivent être enquêtées (une dizaine, quelques dizaines, des centaines, des milliers...) ? Sur ce point, la réponse dépend essentiellement de la technique d'enquête utilisée, mais aussi de la recherche éventuelle d'une fiabilité voire d'une représentativité des résultats.

La troisième partie du chapitre (« comment enquêter ? ») aborde la question du choix des techniques d'enquête empirique. De manière simpli-

fiée, trois techniques s'offrent au sociologue. Une première méthode, le questionnaire, constitue un protocole très standardisé de recueil d'informations : tous les individus ou situations interrogées sont soumis aux mêmes opérations de catégorisation et de codage. Le sociologue doit porter une extrême attention à la conception des questions et des modalités de réponses aux questions : cette conception doit respecter des règles précises. Une deuxième méthode, l'entretien, permet d'approcher finement la description des situations, des pratiques ou des représentations en adaptant le protocole à la personne ou à la situation : étant moins standardisé, le protocole de recueil de l'information permet de faire surgir des éléments en fonction des souhaits ou volontés de l'enquêté, selon un vocabulaire et une organisation des propos qui lui sont propres. Une troisième méthode, l'observation, constitue une approche bien différente : le sociologue doit trouver un rôle dans un contexte social localisé pour conduire des observations (soit en dévoilant son intention, soit incognito).

Mais aussi sophistiquées ou aussi simples soient-elles, les techniques doivent être adaptées de manière attentive et réflexive à la spécificité et de la problématique et du terrain de l'enquête : il n'existe aucune recette universelle qui permette, à coup sûr, de produire des résultats scientifiques.

FdS, CG, OM ■

La métaphore des lunettes que le sociologue n'aurait qu'à chauffer pour l'emener à bien son travail est en partie limitée car les instruments en question doivent être construits à chaque enquête. En utilisant des techniques d'enquêtes (questionnaires, observation à découvert ou incognito, entretiens individuels plus ou moins directs, entretiens de groupes...), le sociologue doit forger ses montures et polir lui-même des verres qui soient ajustés au thème de l'enquête et à la question théorique qu'il pose à celui-ci. À aucun moment les techniques ne sont des « recettes » à appliquer automatiquement pour produire de bonnes données. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y ait pas quelques règles qui permettent de construire et d'utiliser ces techniques. Trois grandes questions peuvent être posées pour chaque type d'enquête : enquêter sur quoi ?, enquêter qui ?, et enquêter comment ?

I. Enquêter sur quoi ?

Toute enquête suppose la construction d'un objet sociologique. Celui-ci comporte une dimension empirique et théorique. La première dimension renvoie à un sujet concret, compréhensible notamment par les non-sociologues. Le petit-déjeuner est un sujet de ce type. L'enquête sociologique ne consiste pas à faire une description des différentes manières de petit-déjeuner, elle doit aussi poser une question, dessiner une perspective théorique. Ainsi le petit-déjeuner est intéressant car il peut permettre de comprendre comment fonctionnent les relations familiales. On peut également choisir d'étudier cette pratique comme un temps qui nous renseigne sur la façon dont hommes et femmes gèrent leur alimentation et leur corps. La pratique est la même au départ, mais du fait de la question différente, ses contours changent. On a donc finalement un objet sociologique, spécifique, qui retient de la réalité que les éléments qui sont pertinents.

Le choix du sujet

Pratiques culturelle ou alimentaire, loisir, événement, croyance, etc., toute la réalité peut devenir un sujet pour le sociologue, tout est « sociologisable ». Certains objets sont choisis parce qu'ils sont proches de l'expérience de l'enquêteur qui mettra alors à profit ses connaissances du phénomène, d'autres le sont au contraire en raison de leur étrangeté qui intrigue l'enquêteur. Certains sujets peuvent être des problèmes sociaux, faire l'objet de débats politiques (prostitution, échec scolaire, personnes sans domicile fixe...). Il faut alors transformer ce problème social en objet théorique. D'autres sujets le sont car ils servent d'indicateur à celui ou celle qui se situe dans une perspective théorique précise. Ainsi, Émile Durkheim (1897) étudie le suicide car il s'interroge sur les degrés d'intégration des individus dans une société moderne, ou encore Jean-Claude Kaufmann analyse les pratiques de lavage, du rangement dans le couple car il veut rendre compte de la formation d'habitudes conjugales (2007). Les objets réels sont *a priori* tous intéressants, ils ne sont pas hiérarchisés selon un degré de mérite sociologique.

Poser une question théorique

Trouver une pratique, un événement, un groupe de personnes, ou une organisation ne suffit pas à en faire un objet d'enquête. Il est indispensable de poser une question théorique, abstraite, pour savoir ce que l'on doit étudier. Trouver un point de vue théorique, une notion ou un couple de notions qui, au regard

de la pratique, pose problème c'est construire un objet sociologique (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1968). Ce point de vue permet de sélectionner ce que l'on doit observer, ce sur quoi on doit poser des questions. Ainsi le premier objet construit sur les petits-déjeuneurs invite à poser des questions sur les personnes présentes : leur position (à table, debout...), le fait qu'elles arrivent, ou pas, toutes en même temps, qu'elles quittent la table en même temps ou non, sur l'organisation (quelqu'un sert ou chacun se sert) et sur les conversations entre les membres du groupe. Le second objet favorise plutôt des questions sur les quantités et la nature des aliments ingurgités, la vitesse pour manger... Les marques et les qualités nutritives des produits sont également centrales alors qu'elles sont un élément secondaire pour le premier objet. L'objet sociologique permet ainsi de ne pas décrire les pratiques dans tous leurs détails : seuls ceux qui ont de l'intérêt pour la question posée ou la notion choisie sont objet de l'enquête, et fournissent les thèmes retenus.

Le choix des techniques

Les sociologues rangent usuellement les techniques d'enquête en deux catégories : techniques quantitatives (essentiellement le questionnaire), ou qualitatives (on parlera dans ce chapitre uniquement de l'entretien et de l'observation directe). L'enquête quantitative vise à la production selon des procédures standardisées de données nombreuses. La standardisation assure que les différences de déclaration entre les questionnaires renvoient bien à des écarts de pratiques ou d'opinion et non pas à des différences dans la façon de poser les questions ou dans la manière dont la rencontre entre l'enquêteur et l'enquêté s'est déroulée. La standardisation des questions, des passages des questionnaires est donc bien la condition indispensable qui assure que les données, les déclarations, sont bien comparables et peuvent être agrégées et additionnées pour obtenir des résultats globaux sur différentes catégories d'individus de la population. Ces différences statistiques entre catégories permettent de dévoiler l'impact de facteurs explicatifs. Le questionnaire a donc une visée explicative qui se fait par l'objectivation des pratiques et des identités (Singly, 2008).

Les techniques qualitatives ont une autre logique : elles s'attachent à ce que les individus écoutés ou observés soient pris dans des contextes suffisamment variés pour permettre des comparaisons multiples de cas. Le sociologue vise à entrer dans la singularité de ces cas et de ces événements pour multiplier les angles et les possibilités de comparaison des cas. Dans l'entretien, le sociologue s'attache souvent à la façon dont les individus définissent une situation, une

pratique, à cette vision subjective concrète que le questionnaire capte avec difficulté. Il adopte alors une « perspective compréhensive » (Kaufmann, 1996). L'observation est une technique qui peut se prêter à une perspective très objectiviste (proche du questionnaire) mais peut être adoptée également par les praticiens d'une démarche plus subjectiviste.

Le choix d'une technique d'enquête dépend en partie de l'objet choisi. En partie seulement, car un même objet peut se prêter à la réalisation d'enquêtes qui s'appuie sur telle ou telle technique (assez souvent même, plusieurs techniques sont utilisées en même temps). L'importance accordée à la façon dont les individus donnent du sens aux situations, pratiques, événements est un élément central pour le choix d'une technique qualitative ou quantitative. Ainsi l'étude « familiale » du petit-déjeuner pourrait se faire par une enquête quantitative qui serait chargée de mesurer la présence des différents membres de la famille, sa durée, l'organisation du repas, qui a parlé avec qui... ou par une enquête qualitative qui serait plus sensible à la qualité des échanges, au contenu de ce qui a été échangé, à l'ambiance, au quant à soi de chacun à ce moment-là. Les deux enquêtes ne donneront évidemment pas le même type de résultats. Ce qui change c'est la façon dont la famille et les relations familiales sont définies. L'enquête quantitative semble se satisfaire d'une coprésence pour évaluer les relations familiales alors que l'enquête par entretien ajoute les manières de faire famille et le sentiment associé à ces pratiques. Dire que l'on se pose la question des relations familiales est une indication provisoire de l'objet sociologique qui est précisée par la nature des méthodes employées. Le processus de construction de l'objet est progressif.

2. Enquêter qui ?

Le choix des personnes à enquêter dépend et de l'objet choisi, et des contraintes spécifiques liées à la technique d'enquête retenue. Une fois l'objet sociologique défini, qui doit-on interroger ou observer pour obtenir des informations ? Derrière cette question, il y a plusieurs problèmes. Celui de l'unité d'analyse pertinente pour l'enquête et celui du choix et de la quantité des informateurs. La résolution de ces deux problèmes est en lien étroit avec l'objet sociologique que l'on a construit et de la technique choisie.

Dans l'enquête sur le petit-déjeuner considéré comme révélateur des relations familiales, l'unité sur laquelle on s'interroge est bien la famille. Les questions porteront sur le comportement de tous les membres, y compris ceux qui choisissent de ne pas prendre leur petit-déjeuner à la table familiale. Qui

doit-on interroger alors ? Tout le monde ou peut-être seulement un informateur privilégié qui donnera aussi des renseignements sur les autres membres de la famille. La réponse dépend de ce qui nous intéresse théoriquement : les pratiques des différents membres de la famille qu'une personne pourrait renseigner ; ou la façon dont chaque membre essaie de négocier les arrangements de ce moment commun et la manière dont l'accord se fait, ce qui suppose d'avoir la version de plusieurs personnes. Le choix des individus à interroger dépend de la perspective théorique que l'on se donne pour étudier cette pratique. Pour le second objet, le petit-déjeuner comme révélateur des pratiques alimentaires différenciées selon le genre, il faudrait interroger des femmes et des hommes à égalité quel que soit leur statut matrimonial, mais peut être en prenant en compte d'autres dimensions de leur identité.

La taille du corpus ou de l'échantillon est un problème plutôt lié au type de technique choisi : si l'enquête est réalisée par questionnaire, un grand nombre de personnes devront être interrogées. Il s'agit d'être en mesure d'identifier des régularités de manière fiable voire d'obtenir un échantillon qui permette de reconstituer à une petite échelle la grande population étudiée (Martin, 2005). Le choix de la taille de cet échantillon dépend du degré de précision statistique que l'on souhaite donner à nos résultats et du budget disponible, toujours contraint, pour faire passer les questionnaires. Les instituts de sondage politique choisissent souvent des échantillons d'un ordre de grandeur de 1 000 personnes. Pour la première enquête, après avoir tiré un échantillon de 1 000 familles, on pourrait interroger un de leurs membres. Dans la seconde enquête, l'échantillon pourrait comporter 500 hommes et 500 femmes de façon à comparer comportements féminins et masculins (en présupposant que la variable « genre » est le principal déterminant).

Si l'enquête se fait par entretien, le nombre de personnes enquêtées sera nettement plus réduit, le sociologue ne recherchant pas une régularité statistique des résultats. En revanche, la sélection des personnes enquêtées devra permettre de couvrir une gamme de comportements ou de situations sociales différenciées par rapport aux objectifs de comparaison de l'enquête. Pour le premier objet proposé sur le petit-déjeuner, le sociologue construira un corpus dans lequel soit il fera varier les formes de famille (monoparentales, recomposées, avec deux parents cohabitants, homosexuelles ou hétérosexuelles), soit il se centrera sur le statut des membres de la famille (en interrogeant des mères, des pères, des adolescents). Pour le second objet, il pourra interroger par exemple des femmes et des hommes dont la corpulence est variable...

ou fantasmée. Il faut se méfier car lorsque la question de fait est trop générale, elle devient une question d'opinion : « généralement, à quelle te couches-tu le soir ? » demande à la personne interrogée de faire une pratique moyenne, générale, qui ne correspond à aucun événement précis. La bonne question est « hier soir, à quelle heure t'es-tu couché ? », « et avant-hier soir ? ». Pour en revenir à l'enquête sur la lecture étudiante, on a posé des questions sur les lectures effectuées dans plusieurs matières du semestre qui a précédé l'enquête : une matière où l'étudiant-e avait le mieux réussi, une seconde où l'étudiant-e avait le moins bien réussi.

Un bon indicateur, une bonne question doit donc répondre à trois critères : il doit servir à apporter des informations sur une notion théorique ; il doit privilégier la description objective de la pratique ; et il doit être concret.

L'entretien

L'entretien en tant que mode d'enquête principal est un instrument idéal pour produire des « récits », des « histoires » qui mêlent des faits précis, des anecdotes et les jugements, les sentiments associés à ces événements. Au cœur de l'entretien, on retrouve donc à la fois une description fine de pratiques, de moments, et le point de vue des acteurs sur ceux-ci.

Plusieurs outils sont indispensables pour maîtriser l'entretien : il faut savoir construire un guide d'entretien et conduire l'entretien de manière souple.

• La construction du guide d'entretien

L'outil central pour l'enquêteur, le guide d'entretien, consiste en une série de thèmes à aborder dans la discussion avec la personne enquêtée. Le choix des thèmes renvoie autant au sujet de l'enquête et qu'à la question théorique que l'on se pose. Les thèmes peuvent être juste nommés (la formulation est alors laissée à la charge de l'enquêteur au moment de l'entretien) ou bien au contraire explicitement formulés sous forme de questions dans le guide.

Par exemple, lors d'une enquête sur l'entrée en couple des jeunes adultes où il s'agissait de voir comment la rencontre amoureuse recomposait en partie le réseau amical des jeunes, une série de thèmes a été définie pour l'entretien : les relations amoureuses qui ont précédé la relation actuelle, les différents amis de l'enquêté, les parents de l'enquêté, le/a petit/e ami/e, la rencontre avec le/a petit/e ami/e actuel/le, les premières semaines du couple et les réactions des amis, les rencontres entre les amis et le/a petit/e ami/e, la rencontre avec ou les confidences faites aux parents, les études ou l'activité professionnelle de

l'enquêté et de son/a partenaire et les discussions sur ces sujets, les moments à deux, les confidences en couple ou avec les amis, les projets et les discussions en couple ou avec les amis sur ces projets....

Comment favoriser l'expression des enquêtés une fois les thèmes définis ? Ce qui est attendu est un récit et non une information limitée ou une réponse préformatée et limitée sur telle ou telle pratique. Pour cela, une première manière de générer du récit consiste à ne pas poser de question mais à inviter la personne enquêtée à conter son histoire en utilisant quelques mots introductifs comme « Parle-moi de... », « Peux-tu me raconter... », ou « Qu'est-ce qui s'est passé... ? ». Deuxièmement le sociologue peut recourir à des questions utilisant le terme « comment », incitant au récit et moins intrusif que le « pourquoi » (Becker, 2002, p. 105-109). L'utilisation de supports supplémentaires peut par ailleurs améliorer le caractère concret des questions et par suite du récit : dans une enquête sur la lecture, l'enquêteur pourra par exemple aussi parcourir avec l'enquêté les rayons de la bibliothèque de son enquêté et lui faire commenter les livres.

• Savoir conduire l'entretien

À la différence du questionnaire auquel l'enquêteur doit se conformer, le guide d'entretien est une aide à utiliser de façon très souple. Le déroulement de l'entretien est en effet soumis davantage au rythme et à l'orientation impulsés par l'enquêté qu'à l'ordre choisi par l'enquêteur. On parle alors d'entretiens « semi-directifs », fréquents en sociologie. Tous les thèmes prévus doivent être abordés, mais l'enquêté peut en ajouter d'autres rendus nécessaires étant donné le discours de la personne.

L'entretien consiste en une « discussion asymétrique ». Discussion car il s'agit d'un échange dynamique : les réponses de la personne modifient et suscitent des réactions, des questions ou des remarques de l'enquêteur. Asymétrique, car c'est la personne enquêtée qui raconte son expérience. L'entretien est en même temps une rencontre, une interaction de face-à-face où l'enquêté essaie de construire et de défendre une image positive de lui-même (l'enquêteur aussi, souvent !) (Goffman, 1974, p. 9-42).

L'enquêteur doit être à l'écoute, et surtout favoriser une expression développée de l'enquêté. Il doit relancer sans relâche, en utilisant soit les relances par répétition, les relances par opposition (Blanchet, Gotman, 2007). Les relances sont des questions ou des interventions qui visent à faire préciser un thème, un récit. Elles sont souvent formulées et posées de façon improvisée

pendant l'entretien mais certaines peuvent être aussi prévues dans le guide même. Les relances par répétition consistent à reprendre une expression de l'enquêté, un fait, pour lui demander de l'éclaircir, ou de le développer. Les expressions « typiques » ou « indigènes » qui dévoilent la façon dont l'enquêté voit sa pratique, le monde qui l'entoure, sont centrales dans l'enquête par entretien. Évidentes pour l'enquêté, l'enquêteur doit essayer de lui faire expliciter ces expressions et pour cela utiliser la relance par répétition comme dans l'extrait suivant :

- « – Ce livre-là, je suis vraiment rentré dedans.
- Comment ça, t'es rentré dedans ? »

Les relances par opposition consistent à rapprocher plusieurs faits, plusieurs affirmations qui ne semblent pas coïncider : « T'es rentré dedans mais tout à l'heure tu m'as dit que tu n'aimais pas vraiment lire. » L'enquêteur invite l'enquêté à s'expliquer, à clarifier des déclarations, à expliciter sa logique qui peut être lisible. L'usage abusif de cet outil peut cependant mettre mal à l'aise : l'enquêté peut avoir l'impression de se faire « coincer » par l'enquêteur. Là encore, le ton « naïf » peut servir : il invite à préciser ce que l'enquêteur n'arrive pas à saisir. Les relances par opposition perturbant la production d'une image cohérente de soi doivent être utilisées à bon escient.

Afin de préparer les relances, la prise de notes peut être utile (en plus de l'enregistrement). L'enquêteur doit noter le plus possible les expressions, les faits, les affirmations qui lui servent à poser les questions avec les termes utilisés par l'enquêté. Cette attention soutenue, cette mémoire, soutenue ou non par une prise de notes, est indispensable car le récit d'une anecdote ou la description d'une pratique, peuvent prendre du temps, et ne doivent pas être interrompus : la jolie et bizarre expression utilisée au début, on ne s'en souvient guère quand le récit se termine quelques minutes plus tard. La relance avec les mots mêmes de l'individu joue un rôle important dans la dynamique de la conversation : en effet, l'enquêté n'a bien souvent que peu idée de ce qui intéresse l'enquêteur. Les anecdotes les plus singulières, les petites choses les plus quotidiennes sont souvent considérées comme peu intéressantes. Comment pourraient-elles captiver l'enquêteur ? Ne sachant pas quel degré de précision est attendu, la personne enquêtée lance des « perches ». Elle évoque ainsi en passant tel ou tel fait sans développer. Si ces perches ne sont pas saisies par le sociologue, alors elle ne développera pas et considérera que ce niveau de détail est superflu et qu'elle peut se satisfaire d'un discours plus synthétique.

4 Les mots pour faire dire et écrire

Christophe Giraud

La démarche de tout sociologue comprend deux mouvements qui peuvent sembler contradictoires. Pour la phase de collecte des données, la consigne est de rester au plus près des pratiques, des processus, des individus étudiés ou observés. Les enquêteurs doivent être dans leur intervention – questionnaires, entretiens, observations – le plus concret possible : la personne interrogée doit pouvoir décrire le plus précisément ce qu'elle fait, et éventuellement le sens de ce qu'elle fait. On doit tout faire pour éviter pour que l'enquête évoque des comportements moyens ou habituels. Mais pour la phase de mise en ordre des données, le sociologue change de registre, proposant une interprétation théorique. Autant dans le premier temps les mots pour le dire empruntent au registre du concret, autant dans le second dire, les mots pour écrire relèvent du vocabulaire abstrait.

Ce texte rend compte parfaitement de cette tension entre ces deux registres que le sociologue doit maîtriser. En rester seulement à la description est insatisfaisant, mais comment proposer une interprétation (pensée dès le départ, ou découverte progressivement pendant l'enquête) ? Les techniques n'existent plus à ce niveau. Un seul secret, la connaissance de la culture sociologique. En effet, ce travail d'abstraction ne peut être effectué qu'en prenant appui sur d'autres travaux de la discipline, par la logique de la comparaison, par l'emprunt, par l'analogie.

Prenons l'exemple des prénoms donnés dans une société contemporaine. Il est possible d'en faire le relevé systématique, par année de naissance, par milieu social, par genre. Cela ne suffit pas. Pour rendre

compte de ces données, le sociologue peut emprunter le schéma de la diffusion de certains biens ou de certaines normes, suivant un circuit de haut en bas. Les individus de milieu populaire adoptant plus tardivement les biens ou les pratiques des individus de milieu dit supérieur. C'est ainsi qu'un prénom « à la mode » dans ce dernier milieu apparaîtra quelque temps après dans les familles populaires (P. Besnard, G. Desplanques, 2003, *La côte des prénoms*, Balland). Cependant à la fin du vingtième siècle, les données ont été différentes : les familles populaires ont moins emprunté aux familles de cadres, elles ont puisé dans le registre de l'imaginaire des films et des séries. Confronté à ce changement, le sociologue doit intégrer d'autres éléments théoriques : pour notre exemple en se demandant si, à côté du circuit classique, ne se met pas en place un circuit parallèle, propre aux cultures populaires (P. Besnard, C. Grange, « La fin de la diffusion verticale des goûts ? », *L'Année Sociologique*, 1993, 43, p. 269-294).

La maîtrise des techniques est une condition nécessaire pour réussir une enquête ; elle n'est pas suffisante, elle doit être doublée par des lectures des travaux de sociologie afin que l'interprétation soit possible.

FdS, CG, OM ■

Une des difficultés récurrentes dans l'apprentissage de la sociologie réside dans la maîtrise de la correspondance entre les notions abstraites enseignées en cours ou dans les livres de théorie sociologique et les faits les plus concrets. Pour le sociologue, mener une enquête consiste à parler avec les personnes enquêtées en utilisant leur propre langage et sur des thèmes qui sont liés aux termes théoriques ou abstraits au cœur de sa réflexion. À l'inverse, analyser les résultats de l'enquête c'est essayer d'ordonner, d'interpréter avec des termes abstraits des anecdotes, des faits si particuliers qu'on a du mal à y voir quelque régularité. Le sociologue doit donc cultiver une forme de *bilinguisme*, il doit être capable de maîtriser plusieurs registres linguistiques différents et d'assurer la traduction, le passage de l'un à l'autre. Pour reprendre la métaphore des lunettes présentée et développée par François de Singly (cf. chapitre 1), on peut penser que le sociologue d'enquête doit disposer de verres à double foyer : un

premier foyer pour voir de près les pratiques des personnes enquêtées et en rendre compte avec un langage descriptif et un second foyer pour voir de plus loin, théoriquement, le réel.

Or, bien souvent il est difficile de distinguer ces deux niveaux : au détour d'une question, l'enquêteur prononce un terme abstrait qui crée de la gêne, de l'incompréhension voire de la suspicion chez la personne enquêtée. Dans une enquête sur les tentatives de suicide, la question « Vous sentez-vous interrogé ? » si elle peut être pertinente théoriquement ne peut qu'entraîner une incompréhension des personnes interrogées. Inversement, dans son écriture, le sociologue utilise, sans contrôle ou sans explicitation, un terme utilisé par les personnes enquêtées, qui lui semble d'autant plus parfait pour l'analyse qu'il « parle par lui-même », qu'il est « imagé ». Cette difficulté est inhérente au travail du sociologue car le langage sociologique utilise les mots du « langage naturel » plutôt qu'un vocabulaire formel comme la discipline mathématique (Passeron, 1991).

Ce chapitre donne des repères pour bien distinguer les registres abstraits et concrets, pour savoir les utiliser à bon escient dans la réalisation de l'enquête (quelle que soit la technique utilisée), dans l'analyse, et enfin dans l'écriture sociologique.

I. Dans l'enquête : rechercher le concret et refuser le général

Si l'on s'interroge, comme Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, sur le rôle joué par le système d'enseignement dans la reproduction sociale, il paraît vain de poser directement une question en ces termes aux étudiants. « Système d'enseignement » est un terme compliqué qui mériterait une explicitation et la reproduction, même sociale, peut faire l'objet de malentendus. L'enquête suppose de parler le même langage que les personnes enquêtées. Une partie du travail du sociologue réside donc dans la traduction des notions abstraites utilisées dans le questionnement théorique en thèmes ou en indicateurs concrets (cf. le chapitre sur les techniques d'enquête). Ainsi dans une enquête par questionnaire sur le « rendement scolaire » de la lecture (menée par François de Singly, Olivier Martin, Guillaume Macher, et Christophe Giraud), une partie du travail sociologique a consisté à objectiver la notion de « lecture », c'est-à-dire à trouver des indicateurs comme, par exemple, le temps de lecture des enquêtés. Si la lecture n'est pas une notion « théorique », elle est cepen-

dant un terme de portée trop générale, c'est pourquoi il faut que le sociologue désigne de façon plus concrète une série d'activités assez variées : lire un livre, une BD, un journal, un document sur internet, mais aussi feuilletter plus ou moins rapidement ces mêmes documents, ou encore prendre connaissance d'un contenu et prendre des notes ou souligner certaines phrases ou passages, corner un livre ou un document...

Demander combien de temps *en moyenne* une personne passe à lire tous les jours, c'est attendre une information générale car l'enquête doit synthétiser l'information du temps de lecture sur une période qui n'est parfois même pas précisée, et de plus en additionnant des activités très différentes. Or, l'ennemi de l'enquête est le « discours général », la vague synthèse de ce que l'individu pense qu'il fait, éventuellement construite sur la base de ce qui « fait bien ». Pour produire ce type de données concrètes, indispensable au questionnaire comme à l'entretien ou à l'observation, l'enquêteur doit être attentif aux termes qu'il utilise et à la façon dont il les utilise. Il doit suivre ce que l'on pourrait nommer une « grammaire de l'enquête ».

Les substantifs et leur nombre

Les substantifs sont plus ou moins abstraits ou généraux selon l'ampleur des objets, pratiques, représentations qu'ils sont censés résumer. La lecture, on vient de le voir, renvoie à des pratiques concrètes assez différentes. Afin de savoir si un substantif est abstrait ou général pour une question posée dans un questionnaire ou dans un entretien, le sociologue doit se demander à quelles choses (comportements, activités, sentiments...) ce terme correspond dans la réalité. C'est la question du « référent empirique » d'un mot. Il peut commencer par essayer de répondre lui-même à la question. On lit de nombreuses choses différentes comme on l'a déjà dit, sur divers supports : BD, revues, journaux, textes sur internet, photocopies, livres... Une question sur le livre est plus concrète – renvoyant à un support matériel – que la question sur la lecture, mêlant tous les supports. Si on pose une question sur « les » livres, « des » livres, on désigne un ensemble assez vaste d'objets. Aussi doit-on désigner un objet concret en se servant du terme « un » (« un » livre donné) plutôt que de choisir un terme plus général (« les » livres). L'enquêteur doit donc privilégier les termes les plus concrets, renvoyant à des objets matériels, des pratiques constatables dans un temps donné et un espace considéré, et utiliser ces substantifs plutôt au singulier.

Les articles, les adjectifs démonstratifs

Un même terme peut prendre une portée générale ou désigner un événement concret en fonction de l'article (un ou les), en fonction de l'adjectif démonstratif ou qualificatif qui lui est associé. L'enquêteur peut privilégier les articles démonstratifs. Ainsi les questions de pré-enquête – « Parle-moi de la lecture », « Parle-moi des livres » – sans autre spécification, sont trop générales pour ne pas entraîner de gêne et de doute de l'enquêteur sur ce que cherche à lui faire dire l'enquêteur. L'utilisation d'un pronom personnel, ou d'un adjectif démonstratif, ou encore d'un complément aide à préciser l'objet ou la pratique concrète à laquelle la question se réfère.

- « Parle-moi de tes livres à toi »
- « Parle-moi de ta dernière lecture »
- « Parle-moi du dernier livre que tu as lu (feuilleté/acheté/emprunté) »
- « Parle-moi de ton livre préféré »
- « Parle-moi de ce livre-là. »
- « Parle-moi des lectures que tu fais en ce moment »
- « Parle-moi de ce que tu lis en ce moment ».

Les adjectifs démonstratifs (ce, cet, cette, ces...) servent à désigner un livre précis, dont il a été question antérieurement ou que l'on peut désigner à la main en regardant un rayon de bibliothèque par exemple. Les pronoms personnels (ce que tu lis, tes livres à toi,...), adjectifs possessifs (ton, ta, tes...), les adjectifs (le dernier livre, le livre préféré...), les relatives (le livre que tu lis en ce moment...) sont des éléments décisifs pour désigner un objet particulier, singulier, et donner un tour plus concret à la question en gardant le même substantif (lecture/livre) que les deux questions générales précédentes. Ils incitent à chaque fois à préciser quel est l'objet, quelle est la pratique concrète, quel est l'événement réel – bref le référent empirique sur lequel on pose une question.

Les noms propres

Autre façon bien connue d'être concret dans l'enquête, l'enquêteur peut utiliser des noms propres. À la différence des noms communs qui ont une valeur générique (ils servent à désigner des classes d'objets), les noms propres servent à désigner une personne en particulier, ou un groupe de personnes précis. Dans le même ordre d'idée, les marques ne sont pas non plus inutiles pour donner un tour concret à une question. Ainsi plutôt que de poser des questions sur les auteurs qu'on aime le plus lire, on demande de citer les auteurs préférés et

ensuite on pose des questions précises sur les livres de chaque auteur que la personne enquêtée connaît, a lus, etc.

La technique de l'entretien peut également avec profit remplacer des termes génériques par des prénoms. Au lieu de « Et vos amis, ils lisent quoi ? », l'enquêteur préférera : « Tu peux me parler de tes amis les plus proches ? », en faisant préciser les prénoms de chacun. Il relancera sur les lectures de chacun des amis identifiés. La personne enquêtée est incitée à réfléchir à ce que chacun de ses amis a pu lire réellement et non donner une réponse générale et approximative sur les lectures des amis en général.

Les formes verbales et le temps des verbes

L'utilisation des verbes (leur forme verbale, leur conjugaison), est également pleine de pièges. Pour être concret, l'enquêteur doit éviter l'usage systématique du présent ou de l'imparfait et privilégier le passé composé. La question « Qu'aimes-tu lire ? » est plutôt générale et hypothétique car elle porte sur ce que l'on a lu et les choses que l'on pourrait choisir de lire. « Lire » à l'infinitif est une pratique abstraite. Au participe passé en revanche, le même verbe devient éminemment concret : ce qu'on a lu, c'est un livre, une revue bien réelle. Ainsi « As-tu aimé ce que tu as lu (et on peut rajouter par exemple : ce mois-ci) ? » sera une formulation plus concrète car elle se réfère à une pratique effectivement réalisée. Pour comprendre « ce que lire veut dire », il faut poser des questions sur « ce qui a été lu ».

La question du temps utilisé dans les questions est également centrale car une mauvaise maîtrise de celui-ci peut amener à formuler des questions trop vagues. Prenons quelques exemples :

- Une question d'opinion :
 - « Qu'est-ce que tu aimes lire (en général/d'habitude) ? »
 - « Qu'est-ce que tu as aimé lire (l'an dernier) ? »
- Une question de fait :
 - « Combien de temps lis-tu par jour ? »
 - « Combien de temps as-tu lu hier ? »

Dans la première formulation de chaque question, le présent donne une impression de grande régularité de la pratique et de grande permanence (sauf éventuellement si on précise que l'on interroge la personne sur ce qu'elle aime ou lit « en ce moment »). L'impression de temps suspendu serait d'ailleurs la

même si on proposait une formulation à l'imparfait : « Et dans ta jeunesse qu'est-ce que tu aimais lire ? ». En revanche l'usage du passé composé dans une question oblige à situer l'action dans le temps et dans l'espace. Pour que la seconde formulation (dans les deux exemples considérés) soit compréhensible, il faut rajouter un complément circonstanciel (de temps, de lieu,...), ce que la phrase au présent n'impose pas. Le choix du passé composé (ou du plus-que-parfait dans certaines questions) conduit nécessairement à une réponse concrète (que l'on soit dans le cadre d'un questionnaire, d'un entretien ou même d'un échange informel sur un terrain d'observation) alors que le choix du présent ou de l'imparfait génère le plus souvent une question générale. En conséquence, une règle d'or pour tout enquêteur pourrait être formulée de la façon suivante : « *le passé composé est le temps de l'enquête* ».

L'observation peut sans doute mieux que les autres techniques d'enquête se passer de ces conseils dans la mesure où les questions sont posées sur des événements, des objets ou des personnes concrets, en temps réel pourrait-on dire. Pendant l'observation de réunions publiques, festives ou associatives, il est aisé de demander à quelqu'un au présent : « C'est qui la personne qui parle/cette personne là-bas ? ». La règle du passé composé reste cependant très utile dès qu'il s'agit de plonger dans le passé des pratiques : « Comment ça a commencé ce genre de fête ? », « Comment l'avez-vous connu ? », « Comment cette personne est-elle rentrée dans l'association ? »

2. Dans l'écriture : mêler le concret et l'abstrait

L'écriture pose au sociologue un problème à la fois inverse et différent de ce qui précède : il s'agit de faire des énoncés théoriques, abstraits, à partir de matériaux empiriques concrets. Mais il est nécessaire d'autre part d'essayer de trouver des notions qui ne soient pas trop abstraites, qui « collent » aux données. Les cours de théorie sociologique et les grands textes classiques mettent à disposition des notions très abstraites : fonction, structure, système, culture, société, communauté, désenchantement du monde, liquidité, termes qui font partie du patrimoine sociologique. C'est moins ce genre de concepts qu'il s'agit de retrouver dans les données recueillies que des notions abstraites de niveau intermédiaire, des concepts « de moyenne portée » pour reprendre l'expression de Merton (1997, p. 9). Erving Goffman construit ainsi des concepts qui s'adaptent aux observations qu'il fait des interactions de face à face, en prenant appui sur une analogie centrale du monde social comme un théâtre : façade, scène, coulisse, mise en scène... La sociologie compréhensive (où le sens que l'acteur donne à

Jeunesse : essai de construction d'objet

Gérard Mauger

DANS **AGORA DÉBATS/JEUNESSES** 2010/3 (N° 56), PAGES 9 À 24
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1268-5666

ISBN 9782296136571

DOI 10.3917/agora.056.0009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-9.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jeunesse : essai de construction d'objet

Gérard Mauger

La jeunesse est une notion de sens commun qui figure également dans les lexiques médiatique et politique, sinon « scientifique ». En ce qui concerne les usages qui en sont faits dans l'univers des sciences sociales, les tentatives de « construction d'objet » se sont orientées dans deux directions : l'une située dans la perspective d'une sociologie des « âges de la vie » (Mauger, 1995), l'autre dans celle d'une sociologie des « générations » (Mauger, 2009). Mais ces notions clés d'« âge » et de « génération » appartiennent elles-mêmes à la fois au sens commun, au lexique médiatico-politique et aux « boîtes à outils » conceptuelles de la démographie, de l'anthropologie (en raison de l'intérêt accordé aux systèmes de parenté), aux « classes » et « associations d'âges » [voir par exemple, Paulme, 1971 ; Abélès, Collard, 1985]], de la psychologie et de la psychanalyse (où « le conflit œdipien » occupe une place centrale), de l'histoire (où les controverses théoriques opposant, par exemple, les fondateurs de l'école des Annales [Febvre, juin 1928 ; Bloch, 1949] ont laissé place à des usages empiriques [par exemple, Bantigny, 2007]) ou encore à celles de la sociologie et des sciences politiques (où une pléthore de travaux empiriques a fait suite aux essais de constructions théoriques¹). En circulant ainsi d'un registre à l'autre et entre disciplines, les notions d'âge et de génération ont acquis de multiples connotations, d'où l'ambiguïté, sinon la confusion de leurs usages. « Il faut parfois retirer de la langue une expression et la donner à nettoyer – pour pouvoir ensuite la remettre en circulation », disait Ludwig Wittgenstein (1990). Il s'agira ici d'une entreprise, sinon de « nettoyage », du moins de clarification de ces notions et, plus spécifiquement, de construction de l'objet sociologique correspondant à la notion de jeunesse. En d'autres termes, on se propose de définir une perspective sociologique qui tente de porter au jour ce que désigne la notion de sens commun et qui rompe à la fois avec les notions de sens commun et avec les usages qu'en font d'autres disciplines – en particulier, avec la

1. Pour une vue d'ensemble des « approches théoriques », voir Attias-Donfut, 1991. Pour un panorama (daté) des travaux empiriques, voir Mauger, 1994.

naturalisation inhérente à la biologie et l'essentialisation propre à la psychologie –, sans pour autant revendiquer « un "objet réel", réellement distinct de celui des autres sciences de l'homme », ni céder à « la prétention sociologiste à rendre raison sociologiquement de tous les aspects de la réalité humaine » [Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1968].

USAGES ORDINAIRES DES NOTIONS D'ÂGE ET DE GÉNÉRATION

L'âge désigne « la durée écoulée depuis la naissance » (Larousse) ou « une période de la vie allant approximativement de tel âge à tel autre » (Robert). Il suppose, dans ses deux acceptions, une mesure du temps : par l'horloge et le calendrier (Pomian, 1984). L'âge de l'état civil mesure le temps écoulé depuis la naissance : « C'est, écrit Laurent Thévenot (1979), la variable statistique rêvée : [...] universelle et intemporelle, quantitative, bref naturellement mathématique, elle est disponible comme telle à toutes les comparaisons et tous les calculs. » L'année de naissance, désignée par son millésime, est l'unité élémentaire, le module ordinaire et le cadre de rangement des individus. La deuxième acception est solidaire de la notion de cycle de vie, séquence ordonnée d'étapes familiales, scolaires, professionnelles, définissant une partition ternaire canonique (articulée autour de l'activité salariée²) – jeunesse, âge adulte, vieillesse – ponctuée par des « rites de passage » (van Gennep, 1981) et, plus généralement, de toute entreprise de périodisation des trajectoires biographiques, définies comme « série des positions successivement occupées par un même agent dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations » [Bourdieu, juin 1986], chronologiquement scandées par l'accès au système scolaire, au marché du travail, à l'autonomie résidentielle, à la conjugalité, à la paternité-maternité, à l'inactivité, etc. À un « âge de la vie » sont associées des dispositions spécifiques : selon Littré, « chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs » ; dans Le Robert, la jeunesse est définie comme « l'âge de l'illusion, de l'inexpérience, de l'intransigeance ».

Quant à la notion de génération, on en distingue usuellement deux usages selon qu'elle s'applique à une lignée familiale précise ou à une société considérée dans son ensemble. François Mentré, l'un des précurseurs de la sociologie des générations, différenciait ainsi « générations familiales » et « générations sociales » (Mentré, 1920). Une « génération familiale » représente « un degré dans la filiation » (code civil, article 737), « chaque degré en filiation directe » (Littré), « l'ensemble de ceux qui descendent de quelqu'un à chacun des degrés de filiation » (Robert). Dans

2. Voir par exemple, Van de Velde, 2010 ; Fournier, 2010.

cette perspective, les rapports de générations désignent les rapports qui s'établissent entre parents et enfants au sein de l'univers familial. Une « génération sociale » est, selon François Mentré (1920), « un groupe d'hommes appartenant à des familles différentes dont l'unité résulte d'une mentalité particulière et dont la durée embrasse une période déterminée », selon Le Littré, « un ensemble d'hommes qui vivent dans le même temps et qui sont à peu près du même âge », selon Le Robert, « l'ensemble des individus ayant à peu près le même âge ». Telle est aussi la définition des démographes : selon le dictionnaire de Roland Pressat, une génération est « la cohorte particulière constituée par l'ensemble des personnes nées durant une période donnée, généralement l'année civile » (Pressat, 1979). Dans cette perspective, la position dans le temps ou, plus précisément, la situation dans le cours du devenir social (la « *Lagerung* » dans le lexique de Karl Mannheim [1990]) est à la « génération sociale » ce que la position occupée dans l'espace social est à la « classe sociale ». À une position dans le cours du temps correspond « une mentalité particulière » selon Mentré (1920), « une tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de penser déterminée » selon Mannheim (1990).

« ÂGES DE LA VIE », « GÉNÉRATIONS FAMILIALES » ET « GÉNÉRATIONS SOCIALES »

De cet inventaire des usages ordinaires des notions d'âge et de génération, émergent trois notions distinctes mais liées : celle d'âge de la vie, celle de génération familiale et celle de génération sociale.

1) Inscrites dans une perspective diachronique, elles sont toutes liées à une entreprise de périodisation : plus précisément, la notion d'âge de la vie est associée aux essais de périodisation du cours d'une trajectoire biographique, celle de génération familiale à la périodisation des lignées familiales et celle de génération sociale aux tentatives de périodisation du cours de l'histoire d'une société³.

2) « Effet de génération » (ou de cohorte), « effet d'âge » (ou de position dans le cycle de vie) et « effet de moment » (ou de période) apparaissent inextricablement liés (Kessler, Masson, 1985, pp. 285-321) : l'effet de génération désigne les traces laissées par l'histoire sur les membres d'une même génération, l'effet d'âge désigne les effets associés à une position dans le cycle de vie (un « âge de la vie »), l'effet de moment désigne les incidences d'une conjoncture ou d'un événement déterminés sur tous ceux qui s'y trouvent confrontés.

3. Selon Auguste Comte, par exemple, « le rythme de renouvellement des générations donne la mesure du rythme du progrès » (voir Attias-Donfut, 1988, p. 20).

3) « Bien qu'elle doive refuser, comme le rappelle Pierre Bourdieu, toutes les formes du biologisme qui tend toujours à naturaliser les différences sociales en les réduisant à des invariants anthropologiques, la sociologie ne peut comprendre le jeu social dans ce qu'il a de plus essentiel qu'à condition de prendre en compte certaines des caractéristiques universelles de l'existence corporelle, comme le fait [...] d'être et de se savoir destiné à la mort » (Bourdieu, 1982, pp. 50-51). Inscrites dans la contiguïté de ce fait biologique, les notions d'âge de la vie, de générations familiales, de générations sociales rappellent la nécessité, pour toute société, de la « reproduction simple » de ses propres fondements (Bourdieu, 2000, p. 165) : reproduction biologique du groupe et production de la quantité de biens nécessaires à sa subsistance et à sa reproduction biologique et, indissociablement, reproduction des structures sociales où elles s'opèrent.

4) Plus précisément, âges de la vie, générations familiales et générations sociales sont solidaires du concept de mode de reproduction. La « reproduction » [qui n'exclut pas la « mobilité »] désigne la transmission inter-générationnelle des différentes espèces de capitaux (capital économique, capital culturel, capital social, capital symbolique) ainsi que des dispositions correspondantes et, de ce fait, la perpétuation des hiérarchies et de l'ordre social. Une génération sociale est le produit de ses années de formation, c'est-à-dire d'un état des cadres de « socialisation primaire » (famille, système scolaire, marché du travail, etc.) qui définit un « mode de génération ». À un « mode de génération » déterminé correspond une « police des âges » (Percheron, Rémond, 1991) qui délimite des seuils et des âges de la vie dans le cours des trajectoires biographiques. Quel que soit ce « mode de génération », la famille occupe une place centrale dans la reproduction biologique et sociale, c'est-à-dire dans la transmission des différentes espèces de capital et dans l'intériorisation des dispositions caractéristiques d'un « *habitus* de classe » : l'héritage sous toutes ses formes sous-tend les rapports entre « générations familiales » et contribue à la périodisation des trajectoires biographiques.

« MODE DE REPRODUCTION », « ÂGES DE LA VIE », « GÉNÉRATIONS FAMILIALES » ET « GÉNÉRATIONS SOCIALES »

1) On peut définir un « mode de reproduction » (Bourdieu, 1989, pp. 373-427) par le système de « stratégies de reproduction » adapté aux particularités du patrimoine familial qu'il s'agit de reproduire : stratégies de fécondité, stratégies successorales, stratégies éducatives, stratégies matrimoniales, etc. Au « mode de reproduction familial » associé à la propriété familiale d'entreprises agricoles, industrielles ou commerciales qu'il s'agit de transmettre (le plus souvent de père en fils) s'oppose le « mode de reproduction à composante scolaire » associé aux grandes

entreprises bureaucratiques dont le capital est dispersé et où le titre scolaire devient un véritable « droit d'entrée ». La différence fondamentale entre les deux modes de reproduction réside dans la logique proprement statistique du mode de reproduction à composante scolaire (il y a des « ratés » et des « miraculés » du système scolaire). Ces deux modes de reproduction qui opposent schématiquement le recours à la famille et le recours à l'école dans les mécanismes de transmission coexistent aujourd'hui.

2) De façon générale, tout changement dans le mode de reproduction, c'est-à-dire tout nouvel état des mécanismes institutionnalisés qui fonctionnent comme instruments de reproduction et, en définitive, toute transformation du mode de génération des générations successives est au principe de crises de reproduction et de l'apparition de « générations sociales » distinctes⁴ : à l'échelle d'une formation sociale, à l'échelle d'une classe sociale, à l'échelle d'un ou de plusieurs champs (Mauger, 2009).

3) Quel que soit le « mode de reproduction – mode de reproduction familial ou mode de reproduction à composante scolaire – l'institution familiale joue un rôle central non seulement dans la transmission du capital économique, mais aussi dans la transmission du capital culturel (Bourdieu, novembre 1979) – décisive dans la réussite comme dans l'échec scolaire, dans la mesure où l'obtention de titres scolaires peut être décrite schématiquement comme une opération de conversion de « capital culturel incorporé » en « capital culturel institutionnalisé » (Bourdieu, Passeron, 1970). Ainsi peut-on étudier les rapports entre générations familiales sous l'angle de l'économie des échanges entre générations et mettre en évidence les scissions des trajectoires biographiques que ces rapports induisent (sur ce sujet, voir Mauger, 1989, pp. 101-124).

4) À un mode de reproduction, défini par un état des institutions de socialisation, correspond une « police des âges » de plus en plus précise et systématique (Percheron, Rémond, 1991), c'est-à-dire un travail politique d'organisation de la masse des sujets ou des citoyens en fonction de leur âge : elle balise de multiples seuils le cours des existences individuelles et organise la structuration par âge de la population⁵. De ce fait, toute tentative de périodisation d'une trajectoire biographique (ou d'un faisceau

4. Dans la même perspective, on peut également tenter de repérer des « événements fondateurs » [guerres, crises, révolutions] susceptibles d'engendrer des générations distinctes.

5. Cette construction politique progressive d'une police des âges (et ses redéfinitions successives au fil du temps) doit à la fois aux luttes sociales (en particulier, aux conflits de générations) dont la définition des divers seuils qui la constituent est l'enjeu, mais aussi aux périodisations construites par les différentes disciplines scientifiques concernées (physiologie et biologie, mais surtout psychologie).

de trajectoires) doit tenir compte de deux ordres d'événements distincts mais relativement dépendants : « événements biographiques » qui jalonnent les différents parcours constitutifs d'une trajectoire (dont les régularités reflètent un état de la « police des âges »), « événements historiques » qui ponctuent le devenir des structures sociales et dont les trajectoires individuelles portent la trace (Mauger, 1995).

LA JEUNESSE : INVARIANTS ET VARIATIONS DE LA CONDITION JUVÉNILE

Dans un état historiquement stabilisé du mode de reproduction et en faisant abstraction de ces événements historiques⁶, il s'agit, pour définir sociologiquement la séquence de trajectoire biographique que désigne la notion de jeunesse, de repérer les « événements individuels » marquants des différents cursus intégrés dans une trajectoire. Si l'on s'en tient aux cursus familiaux, scolaires et professionnels, on peut considérer que la jeunesse est l'âge de la vie où s'opère le double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation, la séquence de trajectoire biographique définie par le double processus d'accès à une position stabilisée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial⁷.

L'usage de cette définition appelle un ensemble de précisions. D'abord, quant à son champ de validité historique : supposant la généralisation de la scolarisation et de la vie professionnelle, elle n'est pas extensible, sans modifications, aux périodes où l'école était « bourgeoise » et le travail « plébéien » et masculin (il n'y a évidemment pas de passage de l'école à la vie professionnelle pour ceux qui ne sont jamais allés à l'école ou pour ceux qui n'ont jamais travaillé). Ensuite, quant à son champ de validité sociale, d'une part, certain(e)s échappent à la condition juvénile ainsi définie – tel est le cas, par exemple, de toutes les femmes soustraites (par le mariage) au marché du travail⁸ –, d'autre part, cette homologie structurale (la situation de double passage) dissimule les écarts entre les points de départ (familles d'origine et sorties du système scolaire⁹), les points d'arrivée

6. « Il y eut des époques où l'on pouvait raconter la vie d'un homme en faisant abstraction de tout événement historique », note Raymond Queneau (« L'histoire dans le roman », *Front national*, n° 4, vol. VIII, 1945).

7. Cette définition permet ainsi de repérer les différentes modalités de ce double processus à différentes époques, pour les jeunes des deux sexes des différentes classes sociales, puis de les comparer (voir Mauger, 1989, pp. 25-49).

8. Il faudrait se demander ce que la condition féminine doit à cette perpétuation d'un aspect de la condition juvénile.

9. La jeunesse étant définie comme passage d'une classe sociale d'origine à une classe sociale de destination, les individus jeunes ne sont pas identifiables par une condition de classe mais par une origine et un avenir de classe.

(positions professionnelles et alliances matrimoniales), donc aussi entre les parcours effectués¹⁰ et les processus correspondants (accumulation primitive socialement différenciée de capital culturel et scolaire, de capital économique, de capital social, de capital symbolique et intériorisation des dispositions correspondantes). Par ailleurs, les âges auxquels s'engage et se clôture ce double processus, sa durée varient d'un pôle à l'autre de l'espace social et selon le sexe : dans cette perspective, la jeunesse ne dépend pas de l'âge. Tel est d'ailleurs le point de vue de sens commun qui perçoit comme infantile une prolongation indéfinie du séjour dans la famille d'origine des « vieux garçons » ou des « vieilles filles », comme juvénile la situation de célibataire prolongé(e), toujours disponible sur « le marché des liaisons » et/ou sur le marché matrimonial et qui considère que celles qui se sont mariées dès la sortie de l'école, quittant le domicile parental pour le domicile conjugal, « n'ont pas eu de jeunesse », etc. De même, la fragilisation du lien matrimonial et celle, parallèle, du lien salarial font que, de plus en plus fréquemment, cette séquence de trajectoire biographique peut sembler n'être jamais définitivement

La précarité, la remise en cause toujours possible du lien matrimonial et du lien salarial font que le double passage qui définit sociologiquement la jeunesse peut s'éterniser (ainsi peut-on rester indéfiniment « jeune » au sens sociologique du terme) ou être quasiment réitéré dans le cours d'une trajectoire biographique.

close, que la vie de couple et l'emploi peuvent être vécus comme indéfiniment provisoires et la jeunesse comme interminable. La précarité, la remise en cause toujours possible du lien matrimonial et du lien salarial font que le double passage qui définit sociologiquement la jeunesse peut s'éterniser (ainsi peut-on rester indéfiniment « jeune » au sens sociologique du terme) ou être quasiment réitéré dans le cours d'une trajectoire biographique (de ce point de vue, ceux qui « refont leur vie » professionnelle et/ou matrimoniale vivent une « deuxième jeunesse »). Enfin, cette définition sociologique de la jeunesse ne se confond ni avec sa définition psychologique (dont la borne amont correspond à la puberté mais dont la borne aval reste indéfinie : le sens commun considère que l'on peut « rester jeune d'esprit » ou « vieillir avant l'âge »), ni avec sa définition physiologique, même s'il est vrai que ces périodisations distinctes du temps biographique ne sont pas indépendantes les unes des autres.

Quel qu'en soit le calendrier, ce double processus d'accès à un « état » professionnel et conjugal considéré, au moins provisoirement, comme définitif, définit une condition, invariant structural propre à l'ensemble

10. Mais on peut aussi s'interroger sur les effets sociaux de cette homologie formelle et sur les effets propres de cette situation de passage, de transition, indépendamment de l'origine et de la position atteinte (voir *infra*).

des jeunes (ou presque). Les analogies de condition qu'implique cette identité de position dans le temps biographique sont au principe d'un ensemble de dispositions génériques propres à ceux qui partagent cette condition. Ainsi la construction sociologique proposée permet-elle à la fois de rendre compte, à sa manière, d'attitudes, de comportements partagés – la « crise d'identité juvénile » qu'explique, dans son registre, la psychanalyse, ou que le sens commun impute à « une nature jeune » – et de la dispersion sociale des trajectoires biographiques qui permet de rendre compte de l'hétérogénéité objective et subjective de « la jeunesse¹¹ ». La situation de double passage caractéristique de la jeunesse peut être décrite à la fois comme une période d'« accumulation primitive », d'« apesanteur » et d'« incohérences statutaires », d'« indétermination sociale », de « classements » et de « cristallisation des *habitus* ».

L'âge de l'« accumulation primitive »

S'appliquant à des points différents du cycle de vie et chronologiquement articulées, les stratégies familiales de reproduction – stratégies de fécondité (visant à réduire le nombre de prétendants au patrimoine) ; stratégies successorales (visant à assurer la transmission du patrimoine entre générations familiales avec le minimum de déperdition) ; stratégies éducatives dont les stratégies scolaires sont un cas particulier (visant à produire des héritiers dignes de recevoir l'héritage) ; stratégies proprement économiques (destinées à assurer la reproduction élargie du patrimoine économique) ; stratégies d'investissement social (destinées à l'entretien et l'accumulation du capital social) ; stratégies matrimoniales (assurant la reproduction biologique de la lignée sans menacer sa reproduction sociale) – dépendent du volume et de la composition (capital économique/capital culturel) du patrimoine à transmettre.

La transmission du capital économique (sous ses différentes formes : outils de production, biens immobiliers, valeurs mobilières, liquidités, etc.) entre générations familiales s'opère par héritage, donations et aides. Elle contribue de façon décisive à la reproduction des inégalités économiques de génération en génération. Le recours à la donation varie avec le volume et la nature du capital économique à transmettre. De façon générale, « toutes les fois que la famille possède le contrôle entier d'un patrimoine constitué par une entreprise agricole, industrielle ou commerciale, les stratégies par lesquelles elle vise à assurer sa propre reproduction [...]

11. « C'est par un abus de langage formidable, expliquait Pierre Bourdieu, que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun », et il ajoutait qu'« il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunes, ou, pour aller vite, entre les deux jeunes » [Bourdieu, 1980, pp. 143-154]. Voir aussi Mauger, 2001.

tendent à se subordonner aux stratégies proprement économiques visant à assurer la reproduction du capital économique » (Bourdieu, 1989, p. 396). Le niveau de revenu est évidemment discriminant dans les aides monétaires, occasionnelles ou régulières. Ces aides interviennent à différents moments de la vie des enfants, le plus souvent pendant leurs études, ensuite, au moment de leur « installation » et, enfin, pendant la recherche d'un premier emploi stable.

La transmission du capital culturel entre générations familiales permet de rendre compte des écarts constatés entre les probabilités objectives de réussite scolaire selon l'origine sociale. L'inégale réussite scolaire trouve son principe dans « la plus ou moins grande affinité entre les habitudes culturelles d'une classe et les exigences du système d'enseignement ou les critères qui y définissent la réussite » (Bourdieu, Passeron, 1964, p. 37), dans l'inégale distance entre « la culture » héritée de la classe d'origine et « la culture scolaire ». Le capital culturel s'acquiert, pour l'essentiel, de manière totalement dissimulée (inconsciente et invisible) : en particulier, par l'apprentissage « spontané » de la langue et des usages familiaux, par l'effet éducatif qu'exerce le capital culturel objectivé intégré à l'environnement familial et par toutes les formes de transmission implicite. En raison du haut degré de dissimulation de sa transmission héréditaire, il est prédisposé à fonctionner comme « capital symbolique », c'est-à-dire méconnu et reconnu, cumulant les prestiges de la propriété innée et les mérites de l'acquisition. Mais il s'acquiert aussi grâce à des stratégies éducatives consciemment mises en œuvre et à un travail d'inculcation explicitement conçu comme tel mais presque toujours dissimulé.

Le capital culturel s'acquiert, pour l'essentiel, de manière totalement dissimulée (inconsciente et invisible) : en particulier, par l'apprentissage « spontané » de la langue et des usages familiaux, par l'effet éducatif qu'exerce le capital culturel objectivé intégré à l'environnement familial et par toutes les formes de transmission implicite.

L'âge de l'« apesanteur »

L'apesanteur familiale caractérise cette séquence de trajectoire biographique, dans la mesure où l'affranchissement progressif de la famille d'origine permet de se soustraire, pratiquement et subjectivement, aux contraintes qu'elle exerce, sans pour autant devoir déjà se soumettre à celles d'une nouvelle famille, étant entendu que les franchises auxquelles accèdent progressivement (après le baccalauréat, après le premier emploi, après la majorité civile, etc.) les garçons et les filles sont socialement et sexuellement différenciées et que les contraintes progressives qu'impliquent, pour les uns et les autres, le passage d'un couple précaire

à un couple stable, d'un couple stable à un couple « installé », marié ou non, le sont aussi. Cette séquence de trajectoire biographique peut également être décrite comme un état de relative apesanteur économique, du fait, d'une part, de l'assistance économique prolongée de la famille d'origine qui prend en charge, en totalité ou en partie, étudiants et jeunes chômeurs et qui reste longtemps un repli possible (par exemple, en cas d'échec d'une expérience de cohabitation juvénile), du fait, d'autre part, de l'économie assistée dont bénéficient étudiants et jeunes travailleurs, à cause, enfin, de l'absence – provisoire – de la pression économique qu'exerce l'installation d'une nouvelle unité familiale stable (*i.e.* avec enfant[s]). Ainsi peut-on comprendre que la jeunesse soit également « l'âge des engagements » (avec les risques qu'ils comportent) et qu'en milieu populaire en particulier elle soit aussi (au moins pour les hommes) « le temps de la liberté », provisoirement affranchi des contraintes spécifiques qui s'exercent sur les pères et mères de familles populaires : dans ce monde plus que dans tout autre, il s'agit de « profiter de sa jeunesse » avant que ne se referme cette parenthèse de relative liberté.

L'âge des « incohérences statutaires »

Si la révolte ou le désenchantement spécifiques à la jeunesse trouvent le plus souvent leur principe dans le décalage entre les dispositions et les positions lors de l'accès au marché du travail, ils peuvent aussi procéder du décalage entre les différents attributs statutaires propres à cette séquence de trajectoire biographique, ce statut « ni enfant ni adulte » défini par un ensemble particulier et temporaire de devoirs, de privilèges et d'interdits. Les privilèges s'acquièrent progressivement (voir aujourd'hui, le droit non codifié de sortir seul le soir ou de partir seul en vacances, ou le permis de conduire et le droit de vote liés à des seuils d'âge fixés par la loi) et souvent à l'issue d'épreuves (qui ont presque toutes aujourd'hui une forme scolaire), alors que persistent des interdits de l'enfance. À l'inverse, de nouveaux devoirs apparaissent tandis que disparaissent des privilèges de l'enfance. L'ensemble de ces attributs statutaires, qui diffèrent selon le sexe et la classe sociale, définissent un statut ambigu qu'on ne peut définir ni en termes de déprivation¹² et de dépendance, ni en termes de privilèges et d'indépendance : c'est la non-concordance des calendriers d'accès à la maturité qui constitue la règle ; elle est souvent au principe de la révolte ou simplement du malaise propres à cette séquence de trajectoire biographique (Chamboredon, 1985, pp. 13-28). Les discordances induites par la prolongation de scolarité et l'allongement de la période d'accès à un emploi

12. Privation d'une chose à laquelle on avait accès auparavant (ndlr).

stable entre le stationnement prolongé dans la famille d'origine et les contraintes qu'il implique, d'une part, et l'avance de la puberté, d'autre part, sont sans doute au principe de l'aspiration à la libération sexuelle qui devait se révéler un des thèmes clés dans le déclenchement des événements de mai-juin 1968 et un des moteurs des transformations sociales qui ont suivi. À l'inverse, l'urgence de s'établir qui résultait dans les années 1960 d'une tension familiale inévitable au moment de l'adolescence a sans doute beaucoup perdu de sa force avec le développement de la contraception, la liberté d'avorter et le rapprochement des attitudes des parents et des jeunes à l'égard de la morale quotidienne et de la morale sexuelle en particulier.

L'âge de l'indétermination

Parce que cette situation de transition entre une position sociale initiale (définie à la fois par celle de la famille d'origine et par une position scolaire) et une position future (définie par une insertion professionnelle et une alliance matrimoniale « définitives ») ne peut déjà plus être déterminée par la position de départ mais pas encore par la position d'arrivée (qui reste plus ou moins virtuelle), la jeunesse est une situation d'indétermination : indétermination professionnelle et matrimoniale, variable d'un pôle à l'autre de l'espace social et qui se réduit au fil du temps. Elle est minimale lorsque l'avenir semble scellé à la sortie du système scolaire, c'est-à-dire lorsque le volume et la composition des ressources accumulées sont tels que l'éventail des possibles professionnels et matrimoniaux s'est d'ores et déjà beaucoup resserré : soit que le déclassement et la mésalliance soient déjà pratiquement exclus, soit que l'ascension professionnelle et/ou le « beau mariage » semblent désormais improbables. Si la plupart des jeunes de milieux populaires (ouvriers, employés ou chômeurs) n'entretiennent déjà plus guère d'illusions sur leur avenir de classe et ont une représentation réaliste de leur situation, ceux qui, issus des classes dominantes, n'ont également plus d'autre avenir possible que la reproduction de leur position d'origine cultivent parfois, à l'inverse, une vision indéterminée de leur situation présente : position en surplomb, arrachée aux pesanteurs et aux contingences de la famille d'origine comme à celles de l'avenir, indéfiniment reculé, mais assuré. Cette assurance (objective et subjective) est alors au principe du détachement affiché, de l'illusion, scolairement encouragée, de pouvoir se soustraire aux lois de la gravitation sociale, des représentations de soi comme sujets singuliers irréductibles à toute détermination sociale. À la liberté provisoire sans illusions de ceux qui sont d'ores et déjà voués aux positions dominées de l'espace social s'oppose l'illusion provisoire de liberté des héritiers qui cultivent une indétermination plus ou moins

chimérique entre carrière intellectuelle et carrière commerciale, entre « le privé » et « le public », entre épouser une héritière ou une artiste, ou, comme dans le cas idéal-typique du Frédéric de *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, entre madame Arnoux, madame Dambreuse et Rosanette (Bourdieu, 1992). L'indétermination est la plus grande possible, à l'inverse, dans toutes les situations où la composition du patrimoine détenu (et, en particulier, le rapport entre capital économique et capital culturel) est équilibrée : situation indéterminée, la jeunesse détermine alors à l'indétermination, à l'indécision.

L'âge des classements

Provisoirement indéterminée, inclassable, la jeunesse est aussi l'âge des classements dans la mesure où elle peut être décrite comme la séquence de trajectoire biographique au cours de laquelle les débutant(e)s-prétendant(e)s accèdent au marché du travail et au marché matrimonial et y négocient une position professionnelle et une alliance matrimoniale. Classements (ceux qu'ils opèrent et ceux dont ils sont l'objet) qui dépendent du volume et des différentes espèces de capital (culturel, scolaire, économique, social, symbolique) détenu, acquis et (ou) hérité, actuel et (ou) potentiel, à l'état objectivé, institutionnalisé ou incorporé. L'étude des rapports entre classements et autoclassements (en particulier professionnels), entre les positions occupées et les dispositions à les occuper permet de comprendre que la jeunesse puisse être à la fois le temps de la révolte et celui de l'adaptation.

L'étude des rapports entre classements et autoclassements (en particulier professionnels), entre les positions occupées et les dispositions à les occuper permet de comprendre que la jeunesse puisse être à la fois le temps de la révolte et celui de l'adaptation.

prendre que la jeunesse puisse être à la fois le temps de la révolte et celui de l'adaptation. Le temps de la révolte à chaque fois que se fait jour un décalage entre les positions effectivement occupées à l'issue des classements dont les débutants-prétendants font l'objet et les positions escomptées (leur autoclassement). Ces décalages entre les dispositions et les positions permettent de rendre compte des différentes formes de luttes, individuelles ou collectives, qui visent l'ajustement des dispositions et des positions. Ajustement des positions aux dispositions, d'une part : qu'il s'agisse de ces conflits de générations où les prétendants tentent de « brûler les étapes » dans les luttes pour la succession, ou des différentes formes, individuelles et collectives, de résistance au déclassement rendues possibles par la situation précédemment décrite d'apesanteur économique (relative et provisoire), ou encore de l'invention de positions nouvelles, ou de la redéfinition de positions anciennes mieux adaptées à leurs dispositions. La jeunesse apparaît alors comme le temps qu'il faut

pour trouver sa place. Faute de pouvoir accéder à des positions ajustées aux dispositions, reste à ajuster les dispositions aux positions, à intérioriser l'ordre des successions, la nouvelle correspondance entre les titres et les postes. Il s'agit alors d'« en rabattre », de s'assagir, bref de vieillir. Et la jeunesse apparaît alors comme « le temps de s'y faire », le temps nécessaire au deuil des illusions. Lorsqu'à l'inverse les classements dont les jeunes font l'objet correspondent à leur autoclassement et que leurs dispositions sont à l'avance ajustées à leurs positions, la reproduction des structures sociales s'effectue sans à-coups. Ainsi peut-on comprendre que la jeunesse puisse être tour à tour révoltée ou apathique, dissidente ou conformiste, révolutionnaire ou conservatrice.

L'âge de la cristallisation des *habitus*

La transmission entre générations familiales des différentes espèces de capital – économique, culturel, social, symbolique –, la conversion du capital culturel hérité en capital scolaire, l'investissement des capitaux accumulés sur le marché du travail et sur le marché matrimonial supposent l'intériorisation des dispositions qui permettent de s'approprier ces héritages et de convertir le capital culturel hérité en capital scolaire, le « sens des limites » et le « sens du placement » qui permettent de s'orienter sur le marché du travail comme sur le marché matrimonial. L'intériorisation de ces dispositions caractéristiques d'un « *habitus* de classe » (Bourdieu, 1980, p. 100 ; 1979, p. 122) s'opère parallèlement à l'accumulation primitive des différentes espèces de capital. La dialectique qui s'établit entre les dispositions, le capital déjà acquis et les positions auxquelles il permet de prétendre (« l'avenir de classe ») ménage une part d'indétermination relative – objective et subjective – qui se réduit au fil du temps et que vient dénouer l'accès à une situation professionnelle et matrimoniale : la clôture de la séquence « jeunesse » qui impose l'ajustement des dispositions à la position effective, qui conduit les agents à « devenir ce qu'ils sont » et à « se contenter de ce qu'ils ont » (Bourdieu, 1979, p. 123), apparaît alors comme un moment de stabilisation des dispositions, de cristallisation des *habitus*.

■ BIBLIOGRAPHIE

ABÈLÈS M., COLLARD C. (dir.), *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Karthala/Presses de l'Université de Montréal, Paris/Montréal, coll. « Hommes et sociétés », 1985.

ATTIAS-DONFUT C., *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Presses universitaires de France, coll. « Le sociologue », Paris, 1988.

ATTIAS-DONFUT C., *Génération et âges de la vie*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1991.

BANTIGNY L., *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard, coll. « Histoire », Paris, 2007.

BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, coll. « Cahiers des annales, n° 3 », Armand Colin, Paris, 1949.

BOURDIEU P., « La jeunesse n'est qu'un mot », entretien paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Association des âges, Paris, 1978, pp. 520-530 (rééd. in *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1980, pp. 143-154).

BOURDIEU P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1979.

BOURDIEU P., « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, novembre 1979, pp. 3-6.

BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1980.

BOURDIEU P., *Leçon sur la leçon*, Minuit, Paris, 1982.

BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 62-63, juin 1986, pp. 69-72.

BOURDIEU P., *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1989.

BOURDIEU P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Le Seuil, coll. « Le livre examen », Paris, 1992.

BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Le Seuil, coll. « Points. Essais », Paris, 2000 (1^{re} éd. Droz, 1972).

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C., PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Mouton/Bordas, Paris, 1968.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit, coll. « le sens commun », Paris, 1964.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1970.

CHAMBOREDON J.-C., « Adolescence et post-adolescence. La "juvénisation" », in **ALLÉON A.-M., MORVAN O., LEBOVICI S.** (dir.), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Presses universitaires de France, coll. « Psychiatrie de l'enfant », Paris, 1985.

FEBVRE L., « Générations », in « Projets d'articles du vocabulaire historique », *Bulletin du Centre international de synthèse*, n° 7, juin 1928, pp. 37-43.

FOURNIER P., « Âge », in **PAUGAM S.** (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2010.

GENNEP A. VAN, *Les rites de passage*, A. et J. Picard, Paris, 1981.

KESSLER D., MASSON A. (dir.), *Cycles de vie et générations*, Économica, Paris, 1985.

MANNHEIM K., *Le problème des générations*, traduction de l'allemand par Gérard Mauger et Urania Périvolaropoulou, introduction et post-face par Gérard Mauger, Nathan, Paris, 1990.

MAUGER G., « Les héritages. Éléments pour une analyse des rapports entre générations familiales », in **FREYSSINET M., MAGRI S.** (dir.), *Les rapports sociaux et leurs enjeux*, vol. I, CSU, 1989, pp. 101-124.

MAUGER G., « Les définitions sociales de la jeunesse. Discontinuités sociales et évolutions historiques », in **LORREYTE B.** (dir.), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, CIEMI/L'Harmattan, Paris, 1989, pp. 25-49.

MAUGER G., *Les jeunes en France. État des recherches*, La Documentation française, Paris, 1994.

MAUGER G., « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et prévisions*, n° 40, juin 1995, pp. 19-36.

MAUGER G., « "La jeunesse n'est qu'un mot." À propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu », *Agora débats/jeunesses*, n° 26, 2001, pp. 137-142.

MAUGER G., « Générations et rapports de générations », in **QUÉNIART A., HURTUBISE** (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Presses de l'EHSP, coll. « Lien social et politiques », Rennes, 2009, pp. 17-36.

MENTRÉ F., *Les générations sociales*, Éditions Bossard, Paris, 1920.

PAULME D. (dir.), *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, Plon, Paris, 1971.

PERCHERON A., RÉMOND R. (dir.), *Âge et politique*, Économica, coll. « La vie politique », Paris, 1991.

POMIAN K., *L'ordre du temps*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, 1984.

PRESSAT R., *Dictionnaire de démographie*, Presses universitaires de France, coll. « Grands dictionnaires », Paris, 1979.

THÉVENOT L., « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 26-27, 1979, pp. 3-18.

VAN DE VELDE C., « Cycle de vie », in **PAUGAM S.** (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2010.

WITTGENSTEIN L., *Remarques mêlées (fragments de 1914 à 1951)*, édition bilingue, Mauvezin, Trans-Europ-Express, 1990.

■ L'AUTEUR

Gérard Mauger

gerard.mauger@cse.cnrs.fr

Sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS, chercheur au Centre de sociologie et de science politique (CESSP/CNRS-/EHESS Paris-I).

Thèmes de recherche : sociologie des âges de la vie et des générations ; sociologie de la déviance et de la délinquance ; sociologie des pratiques culturelles ; sociologie des intellectuels.

A notamment publié

MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Éditions du Croquant, Broissieux, Bellecombe-en-Bauges, 2005.

MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires*, Belin, Paris, 2006.

MAUGER G., *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Éditions du Croquant, Broissieux, Bellecombe-en-Bauges, 2006.

Camille Herlin-Giret, « En quête de richesse. Comment faire parler d'argent », *Genèses*, n°111, 2018

[...] En frappant à la porte de particuliers fortunés, en les rencontrant dans leur salon plutôt que dans leurs bureaux et en m'efforçant de les faire parler d'un sujet – l'argent – autour duquel ils sont peu rompus à l'exercice de la parole, j'ai mené des entretiens qui m'ont conduite à poser une question [...] : comment faire parler d'argent ? Cette question est porteuse d'enjeux tant techniques – quelles ficelles facilitent le dévoilement des enquêtés sur leur richesse? – que scientifiques – cela a-t-il un sens de faire mettre des mots sur des pratiques qui d'ordinaire se passent de justifications, de faire mettre en chiffres ce qui souvent ne se compte pas ? [...] À l'instar des recherches touchant à l'intime et portant sur des sujets sensibles, la réalisation d'entretiens sur l'argent « conduit à s'aventurer dans une région de l'existence où les individus revendiquent fortement le droit de se protéger contre les regards extérieurs, donc le droit de soustraire à toute enquête » (Schwartz 1990 : 197). Cette singularité semblait comme redoublée par les caractéristiques des personnes que je souhaitais rencontrer – fortement dotées en capital économique –, dont il a été souligné qu'elles étaient promptes à se protéger de toute investigation, quel que soit l'objet de cette dernière (Pinçon et Pinçon-Charlot 1997), et particulièrement réticentes « à déborder le cadre professionnel » (Chamboredon et al. 1994: 130). L'objet même de l'entretien est pourtant susceptible de modifier la situation d'enquête : de nombreux glissements s'opèrent lorsque des enquêtés « imposants » sont interrogés en tant que possédants sur un sujet dont ils sont peu enclins à parler. L'entrée par l'argent permet ainsi de discuter des questions de méthode ayant trait à la conduite d'entretiens avec des personnes fortunées et d'engager une réflexion plus large sur l'angle mort que constitue l'appréhension de l'argent des enquêtés en sciences sociales, en particulier dans les travaux sur les classes supérieures. Cet article est le fruit d'une enquête conduite pendant ma thèse, qui proposait de comprendre comment des groupes, des familles et des individus dotés d'importantes ressources économiques s'approprient des sommes d'argent, les maintiennent et les légitiment. Pour ce faire, j'ai notamment mené vingt-neuf entretiens avec des redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui font tous partie des 3 % les plus riches au sein de la population française (ils disposent a minima de 900000 euros de patrimoine net et a maxima de plus de 20 millions d'euros). Le retour réflexif sur le déroulement d'une enquête sur la richesse pose une série de questions empiriques et méthodologiques – comment « trouver » des enquêtés fortunés, les solliciter et négocier un entretien autour de l'argent, sujet sensible ? – et dit également beaucoup de son objet – la richesse.

[...] La restitution du déroulement heurté de mon enquête permettra d'analyser les façons dont les enquêtés utilisent le flou qui entoure la catégorie de richesse pour mieux s'en distinguer. Enfin, j'examinerai ce que la verbalisation d'objets tabous permet de saisir analytiquement : la gêne ou les « oublis » qui émaillent les entretiens témoignent du faisceau de normes qui encadrent l'accumulation d'argent et sa mise en mots. [...] Une réflexion doit s'engager autour des manières de poser des questions sur ce sujet sensible en entretien. Parmi les auteurs ayant travaillé sur l'argent, rares sont ceux qui explicitent les enjeux méthodologiques de leur enquête et leurs éventuelles difficultés à faire parler leurs enquêtés sur ce thème. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce relatif silence. Il est d'abord possible que l'accumulation d'argent soit davantage placée par les e et du secret que les revenus tirés du travail et les pratiques de dépense, en particulier dans les milieux fortement dotés en capital économique. Dans son enquête auprès de jeunes couples de parents fortunés à New York, Rachel Sherman (2017) souligne ainsi la réticence de ses enquêtés à restituer en détail leurs actifs patrimoniaux et leurs pratiques d'épargne, contrairement à leurs pratiques de consommation et à leurs salaires. Cette situation tient pour partie au fait que les entretiens ont été négociés autour des dépenses engagées lors des rénovations coûteuses des appartements ou maisons plutôt qu'autour de la richesse en général. L'auteure s'efforce toutefois de restituer le plus précisément possible le patrimoine de ces familles, même si elle reconnaît ne pas avoir « mobilisé d'instrument spécifique pour poser des questions précises sur les actifs détenus » et considère sur ce point avoir « laissé la gêne entourant les discussions sur l'argent affecter [s]a pratique » (Sherman 2017: 246). Précisément, les raccourcis mobilisés pour objectiver la richesse tiennent peut-être surtout à une part d'autocensure du chercheur qui, peu à l'aise avec ces questions, se garde de s'aventurer sur un terrain qui risquerait de le heurter, autant que l'enquêté. Comme le remarque Isabelle Clair (2016), les sociologues sont souvent silencieux face à ce qui les met dans l'embarras au cours des phases d'enquête puis d'écriture – dans le cas qui l'intéresse, la place de la sexualité dans la relation ethnographique. Dans cette perspective, l'argent constitue lui aussi un « tabou méthodologique » (ibid.). William Harvey note ainsi: « dans les entretiens menés avec des élites économiques, la question de leurs revenus annuels est l'une des plus embarrassantes que j'ai eues à poser³ » (2011: 437). Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot reconnaissent « avoir été prudents quant aux questions touchant au niveau et à la composition des fortunes » (1997: 51) et ajoutent: « il ne va pas de soi d'aborder des thèmes que le chercheur suppose être délicats », notant que l'autocensure est alors « un frein à la productivité » (ibid.). Leur

prudence pendant l'enquête se retrouve dans leur ouvrage de méthode, où l'on ne sait finalement rien sur la manière dont ils ont abordé les questions d'argent en entretien. S'ils évoquent leur gêne, ils restent finalement silencieux sur ce qu'elle recouvre, sur la façon dont elle a pu innover les entretiens ou sur les ficelles mobilisées pour la dépasser.

«Nous, c'est un peu particulier » : quand la richesse ne se rencontre jamais

Une des difficultés qui se présentent au chercheur travaillant sur la richesse est de nommer les enquêtés qu'il souhaite rencontrer. Dans l'idée de questionner les ressorts de l'appropriation, du maintien et de la légitimation de la richesse, je ne pouvais commencer par conduire une enquête dans les espaces où la fortune était déjà faite corps. L'ethnographie d'un cercle, le travail sur le Bottin mondain ou l'étude des cinq cents premières fortunes classées dans le magazine Challenges, s'ils sont sans aucun doute d'un très grand intérêt, m'auraient conduite à resserrer le propos autour de la grande bourgeoisie parisienne ou des premières fortunes de France. J'étais à la fois soucieuse de ne pas essentialiser la richesse, catégorie mouvante aux contours flous, et de ne pas rabattre celle-ci sur un simple seuil qui, quel qu'il soit, aurait été critiquable. Les sociologues récusent depuis longtemps les approches monétaires de la pauvreté (Labbens 1978) au profit d'une conception relative de cette dernière. La pauvreté est ainsi définie par l'assistance qu'une personne reçoit publiquement de la collectivité (Simmel 1998 [1907]) et, dans cette lignée, approchée en regardant comment chaque société définit et donne un statut différent à ses pauvres (Paugam 2005). La richesse pouvait, de même, être appréhendée à partir des dispositifs publics qui la fabriquent. J'ai ainsi cherché à rencontrer des redevables de l'ISF. Ce ciblage permettait de questionner les effets de cette catégorisation sur les enquêtés et constituait un repère facilitant la négociation des entretiens, l'emploi du terme « riches » étant à la fois trop chargé et trop flou. La recherche d'enquêtés a consisté à s'adresser à des proches – amis, collègues, famille, amis de mes parents – en leur demandant s'ils connaissaient des redevables de l'ISF et s'il leur était possible de me mettre en contact avec eux. Tous ont d'abord contacté leur connaissance avant de me communiquer une adresse mail à laquelle il m'était possible de la joindre (Encadré).

Négocier des entretiens sur l'accumulation d'argent

Les entretiens avec les redevables de l'ISF se sont déroulés durant les années 2012 et 2013. Au préalable, une enquête par entretien, par observation et à partir de documents avait été conduite auprès de gestionnaires de patrimoine et de fortune. Le travail sur l'ensemble des numéros de la revue *Gestion de fortune* destinée à ces professionnels a, en particulier, permis de s'approprier un langage dont la technicité pouvait au départ rebuter, et de faciliter la réalisation des entretiens avec les professionnels comme avec les particuliers.

La sollicitation d'une connaissance par un proche a été suivie de l'envoi systématique d'un mail présentant mon travail et sollicitant un rendez-vous. La stratégie n'était pas de négocier un entretien sur un autre sujet et d'opérer ensuite des glissements pendant celui-ci, mais bien de préparer les enquêtés à parler d'argent. Je soulignais ainsi que des questions intimes et sensibles allaient être posées. Toutefois, pour ne pas effrayer des enquêtés potentiels, je veillais à rappeler mon affiliation institutionnelle, souvent bien perçue de mes enquêtés, j'insistais sur l'anonymisation des entretiens et je pesais mes mots : préférer « patrimoine » à « richesse », « aisance » ou « fortune » ; insister sur la nécessité de retracer leur « histoire » patrimoniale ; évoquer le souhait de revenir sur les « soucis » que peuvent constituer tant les impôts que la « gestion » de leur patrimoine, autant de termes qui rendaient compte de la visée compréhensive de la démarche et qui avaient l'avantage de ne pas heurter le destinataire, sans pour autant présenter de façon mensongère l'objet de la rencontre. La négociation des entretiens autour de l'argent et son accumulation a considérablement facilité la formulation d'un certain nombre de questions, qui dans un entretien portant sur tout autre chose, se seraient muées en questions « qui fâchent » (Laurens 2007).

Les entretiens étaient centrés sur les pratiques des redevables. Souvent longs (en moyenne deux heures), ils étaient conduits de manière très informelle, bien que préparés autour de trois grandes thématiques. La première, qui ouvrait tous les entretiens, avait pour objectif de restituer, le plus précisément possible, la carrière d'accumulation des enquêtés, en revenant sur les circulations de l'argent dans la famille et sur les événements importants (cession, succession, mariage, achats de résidences principales et secondaires) et plus discrets (donations, vente de biens, ouverture d'une assurance-vie, placements divers) qui ont façonné leur patrimoine ainsi qu'en essayant de saisir plus largement leur rapport à l'argent – les dépenses jugées acceptables, celles qu'ils ne s'autorisent pas, etc. La deuxième entendait restituer la division du travail dans laquelle la prise en charge de l'argent et du patrimoine s'inscrit. Les questions ayant trait à la répartition des tâches administratives au sein du couple, à la gestion des dépenses, du budget, des comptes et portefeuilles financiers, mais aussi aux relations avec les banques et avec les divers professionnels intervenant sur les questions d'argent et de patrimoine étaient abordées. Enfin, une thématique entendait revenir sur les pratiques, souvenirs et controverses autour des impôts, autour de l'ISF en particulier.

[...] Bien souvent, les enquêtés, que pour la majorité je ne connaissais pas auparavant, s'adressent à moi en rappelant leur proximité avec la personne qui nous a mis en relation. Ils me « reçoivent », parce que je suis la fille, la nièce, l'amie d'une personne proche à qui il est difficile de refuser ce service. Christian accepte l'entretien « parce qu'Évelyne [lui a] demandé de [me] recevoir » ; il en va de même de Jean-Claude, qui « ne refuse rien à Brigitte », et de Chantal, qui m'explique avoir « évidemment » cédé à la requête de Marie-Noëlle. Cette proximité, que rappelle l'usage du prénom pour désigner la personne qui a rendu possible cette rencontre⁵, est jouée au cours de l'interaction pendant laquelle nous échangeons des nouvelles de la personne qui m'a recommandée. François, propriétaire d'un château, s'adresse directement à la personne qui nous a mis en relation pendant l'entretien : « François : Alors cette partie-là, vous l'enregistrez et vous la ferez écouter à Anne de Fulgat, d'accord ? (Il se racle la gorge et change de ton.) Je suis ravi de vous accueillir et de vous consacrer ce temps, car c'est une façon pour moi et pour mon frère, pour les deux, de remercier Hervé, son mari, qui était pour nous un frère. » (Entretien du 6 mars 2013) Si la recommandation était nécessaire, elle n'était toutefois qu'un préalable à l'obtention des entretiens. L'effet « boule de neige » n'a, en l'occurrence, jamais fonctionné et il a fallu à

chaque fois repasser par un proche pour négocier un nouvel entretien. Plutôt qu'un unique réseau d'interconnaissance, j'ai ainsi rencontré des enquêtés aux trajectoires variées – quelques propriétaires de châteaux, des héritiers de fortune industrielle, des actionnaires familiaux, mais aussi des habitants de l'île de Ré ayant vu le prix de leurs terrains augmenter en peu de temps. Dans la plupart des cas, les enquêtés me disaient ne pas parvenir à trouver quelqu'un dans leur entourage. Plus que de la fermeture d'un milieu, l'absence de recommandations successives témoigne de la singularité de l'objet de l'enquête: la richesse. La difficulté, voire l'impossibilité, d'obtenir de nouvelles recommandations s'exprime pleinement dans la phrase que m'adresse une enquêtée à l'issue de l'entretien lorsque je lui demande si elle peut me mettre en relation avec d'autres personnes fortunées: «Ceux dont je suis sûre, le problème c'est que j'ose pas trop; et les autres, je suis pas sûre.» On entrevoit ici le doute qui entoure la fortune de l'entourage ainsi que la gêne provoquée par les questions d'argent, qui contribue à restreindre l'espace des enquêtés potentiels. L'absence d'effet «boule de neige» tient ainsi, premièrement, à la réticence des enquêtés à solliciter, sur les questions d'argent, des personnes jugées soit trop lointaines, soit trop proches. Ce sont les relations amicales qui semblent les plus simples à recommander, les collègues étant supposés trop distants pour qu'on les sollicite autour de ces questions intimes et les membres de la famille étant inversement trop souvent concernés par les enjeux patrimoniaux soulevés en entretien. Deuxièmement, s'il est souvent aisé de se faire une idée des revenus du travail des personnes qui nous entourent, dès lors que l'on a connaissance de leur emploi, l'épargne comme le patrimoine s'appréhendent plus difficilement, laissant toujours planer un doute, lequel peut tant favoriser l'autocensure des recommandeurs que motiver des refus d'entretiens au prétexte que l'on s'est trompé de cible. Cette enquêtée qui, à la fin de notre rendez-vous, saisit son téléphone pour me présenter à une de ses amies et négocier un entretien, va ainsi être directement confrontée à la réticence de cette dernière à dévoiler son patrimoine «Chantal (au téléphone): Bonjour Rose, c'est Chantal Nouret à l'appareil. Est-ce que je vous dérange ? Non? Bon, bon, je ne vais pas pouvoir vous parler longtemps. Je vous appelle parce que je suis en compagnie d'une jeune femme qui est venue déjeuner avec moi pour qu'on parle de mon histoire. Elle s'intéresse aux parcours des personnes, elle écrit une thèse de sociologie. En fait, c'est l'amie de personnes que je connais. [...] Elle cherche des personnes à pouvoir interviewer, évidemment en toute confidentialité, puisqu'elle écrit une thèse pour comprendre comment... (À moi.) Comment vous dites? (À Rose.) Comment les patrimoines se constituent, voilà. C'est un travail à la fois historique et sociologique / Oui. / Ah bon? / Ahhh bon. / Écoutez, bah, je sais pas. (À moi.) Mon amie me dit qu'elle n'a pas de patrimoine, donc ça vous intéresse pas? (À Rose.) Bah voyez, je pensais. / Oui. / Bon, bah. Écoutez. / Alors,

mais c'est un patrimoine quand même non, vos œuvres d'art? / Ah, bah moi vous savez, je ne suis pas non plus... J'ai quelque chose de très modeste. / Hum. / Oui d'accord, bon bah alors écoutez, d'accord, d'accord. Bah dans ce cas je me permettrai de vous rappeler un autre jour parce que j'ai envie qu'on bavarde un peu tranquillement. [...] (Elle raccroche.) Je suis désolée hein. Mais, je savais pas. J'aurais pas cru. Voyez, c'est gênant. Parce qu'avec l'appartement... Elle a un appartement tellement somptueux, dans un hôtel particulier dans le Marais, que je pensais que c'était quelqu'un qui avait un patrimoine. C'est même un peu gênant. Je me suis trompée. Mais je trouve ça bizarre quand même.» (Entretien du 5 mars 2013)

Dans cet extrait, la gêne est manifeste. On se doute qu'il n'y a pas d'erreur d'identification et qu'il s'agit d'un refus déguisé et appuyé par une justification classique et invérifiable selon laquelle Rose n'a « pas assez » de patrimoine. Le fait de ne pas avoir demandé si elle était redevable de l'ISF, question trop directe qui ne peut être formulée dans cette courte interaction, facilite cette sortie à la justification toute trouvée. Cet extrait rappelle combien la demande d'entretien sur les questions d'argent risque de heurter. Elle ne peut finalement avoir lieu que si la sollicitation ne constitue pas une « offense virtuelle », laquelle « précise ce que chacun doit prendre soin de ne pas confirmer » (Goffman 1973: 113), ici l'ampleur de la fortune détenue. La conversation entre Chantal et Rose, au cours de laquelle elles s'efforcent toutes deux de ne pas confirmer l'offense en évoquant, chacune, la modestie de leur patrimoine, constitue ainsi un échange réparateur. Un dernier élément explique la restriction par les enquêtés des personnes susceptibles d'entrer dans le cadre de l'étude. Lors de la demande de contacts à la fin de l'entretien, les enquêtés évoquent systématiquement le cas de personnes qu'ils estiment avoir un capital plus conséquent qu'eux, manière inconsciente de souligner la modestie des sommes qu'ils possèdent et de me rappeler que la richesse est ailleurs. Au fil de l'entretien, ces derniers, quelle que soit leur fortune, sont toujours soucieux de me signifier leur distance avec ce qu'ils estiment être ma cible et la spécificité de leur situation: « Nous, c'est un peu particulier parce que c'est très simple, ça ne nécessite pas d'organisation particulière » me précise ainsi Monique qui, avec son conjoint, est à la tête d'un patrimoine composé principalement d'actifs immobiliers avoisinant les 1,3 millions d'euros et les situant dans les 2 % les plus riches de la population française. Michel Offerlé, qui consacre une des parties de son ouvrage *Patrons en France* aux rapports à l'argent, souligne qu'un des grands dirigeants d'entreprise qu'il a rencontrés « décrit sa représentation des “riches” pour mieux s'en démarquer » : revendiquant un style de vie « austère », ce dernier estime n'avoir « aucun des attributs de ce que les Français lisent dans *Paris Match* comme étant

la vie des gens riches » (Offerlé 2017: 416). Pour asseoir cette distance, les enquêtés s'appuient sur des principes d'identification concurrents de la richesse. Trois grands types de marqueurs de la richesse peuvent être distingués. Les premiers sont les instruments d'identification politique et marchande de la richesse – être assujetti à l'ISF, être le client d'une banque privée ou d'un family office. Les deuxièmes regroupent l'ensemble des pratiques associées au style de vie de la grande bourgeoisie, qui sont mentionnées dans beaucoup d'entretiens sans toutefois composer une image uniforme et homogène – « on n'a pas de grosses bagnoles, on va pas au resto, on se fringue aux soldes, l'été on campe » m'explique par exemple Philippe, le mari de Monique. Le troisième peut enfin désigner l'ancrage relationnel, c'est-à-dire le fait de fréquenter des espaces de pouvoir. C'est parce que ces marqueurs sont multiples qu'aucun de mes enquêtés ne se retrouve dans la définition que lui impose implicitement ma présence. Ils sont tous le « petit » riche ou de mauvaises cibles, au sens où ils peuvent toujours tenir à distance un de ces trois principes: ne pas être suivi par un family officer, ne pas pratiquer le golf ou partir en vacances dans les espaces prisés de la grande bourgeoisie, enfin ne pas fréquenter les espaces de pouvoir. Christian et Isabelle, hauts fonctionnaires à la retraite dont le patrimoine, composé d'actifs principalement immobiliers, avoisine les quatre millions d'euros, m'enjoignent ainsi à me tourner vers d'autres enquêtés qu'eux qui « font appel à la gestion de fortune », estimant qu'« à partir de vingt millions, il faut commencer à avoir quelqu'un. » Ne pas recourir à de tels services, quand bien même ceux-ci leur ont été proposés, quand bien même ils détiennent de l'argent en banque privée ou ont déjà rencontré des fiscalistes, vient ainsi justifier qu'ils ne se situent pas eux-mêmes dans la cible, bien qu'ils soient redevables de l'ISF. Une fois quelques formalités échangées, Pierre, qui m'expliquera par la suite posséder un patrimoine « aux alentours de quinze millions » d'euros, souligne d'emblée : « Pierre : Bon, d'abord, c'est un patrimoine, tout est une question de proportion, mais c'est un patrimoine, par rapport à certaines personnes que vous avez pu rencontrer, qui est, qui est modeste. Je veux dire par là que... ça ne nécessite pas de ma part une organisation, et encore moins de faire appel à un family office. Parce qu'il faut plusieurs zéros de plus pour... Donc moi je dirais que je suis un petit riche, c'est-à-dire... le genre de riche qui a le droit de se faire tondre. » (Entretien du 25 mars 2013) La revendication d'extériorité par rapport à l'objet de ma recherche est souvent mobilisée en début de rencontre, comme si l'accès à la parole supposait au départ une prise de distance avec le sujet: mes enquêtés ne sont pas vraiment concernés et peuvent ainsi accepter d'en parler. L'expression « petit riche » rend bien compte de la reconnaissance de l'importance du capital mais, dans le même temps, du mouvement visant à rappeler que celui-ci sera toujours moins important que celui des dits « riches ». En somme, la richesse est toujours ailleurs, chez les

autres. Ce trait se retrouve dans l'ouvrage de Rachel Sherman (2017), qui souligne que les écarts entre fortunes sont tellement grands que le sociologue est tenté d'oublier l'existence de tous les «petits millionnaires», à la richesse moins directement perceptible et clinquante. La distance à la richesse, que ses enquêtés expriment également, tient d'après l'auteure aux représentations communes qui lui sont associées, véhiculées notamment par le biais des médias¹¹ et qui restreignent la richesse aux «super riches» et à leur style de vie extra-ordinaire. Si les enquêtés et les proches que sollicite le sociologue renvoient la richesse à tous ceux qu'ils estiment plus fortunés qu'eux, l'enquêteur n'échappe pas complètement à ces représentations «voyeuristes» (ibid.) et à cette quête des plus riches, cédant peut-être aussi à une forme de fascination pour un objet construit comme inaccessible.

Faire parler de ce qui ne se dit pas

Comment, dans ce cadre, susciter, recueillir et analyser des prises de parole à ce propos? La méthode de l'entretien est loin d'être idéale lorsqu'il s'agit d'échanger sur des sujets qui ne se verbalisent habituellement pas ou peu. Nicolas Mariot, qui identifie des obstacles similaires à l'objectivation par les mots des rapports ordinaires au politique, souligne les postulats implicites qui imprègnent trop souvent l'appréhension du politique, notamment l'idée ténue que « ce qui permet de rendre raison des comportements doit être cherché sous la forme de représentations à la fois agissantes, pour partie partagées et que les individus sont supposés avoir présentes à l'esprit » et le postulat selon lequel « cette “présence à l'esprit” doit pouvoir à tout instant (et en premier lieu lorsqu'il [le chercheur] se présente à leur porte) devenir explicitement verbalisable » (Mariot 2011 : 178). Si ce constat vaut particulièrement pour le politique, autour duquel il est communément attendu que tout un chacun ait et exprime une opinion, il peut aussi être étendu à un ensemble de situations dans lesquelles le sociologue oblige l'enquêté à mettre des mots sur des actes qui souvent se passent de justification. Alors que je présente mon sujet à Annie, dotée d'un patrimoine principalement financier assorti de trois biens immobiliers, celle-ci s'exclame d'emblée avec un air amusé : « J'ai toujours considéré qu'il y avait trois choses dont on ne devait jamais parler: la politique, la sexualité et l'argent », rappelant que les questions d'argent font assez peu l'objet de verbalisation dans les milieux où j'ai enquêté, même dans des espaces intimes comme la famille. Nicolas, que je rencontre sur la terrasse d'un appartement de plus de 200 m² en plein cœur de Paris, a bénéficié du développement florissant d'une entreprise familiale dans laquelle il a travaillé. À la tête d'un patrimoine qui dépasse les vingt millions d'euros, il souligne :

«Mais, finalement, du fric, avec qui vous voulez en parler, du fric ? Même en famille... Parce que mes enfants, s'ils savent ce que j'ai, bah, ils vont me tuer tout de suite ». Dans les entretiens, la gêne éventuelle des enquêtés s'est manifestée discrètement; elle était par exemple perceptible à la façon dont un enquêté baissait soudainement la voix lorsqu'une personne – un conjoint, un enfant, un domestique – faisait irruption dans la pièce dans laquelle se déroulait l'entretien. La sensibilité des questions d'argent ne s'est cependant jamais traduite par une attitude hostile à mon égard (à une exception près). Bien au contraire, elle a souvent aidé à symétriser la relation d'enquête. Les enquêtés étaient majoritairement des hommes âgés (le plus jeune avait 50 ans au moment de notre rencontre), très diplômés, héritiers, qui occupaient ou avaient occupé des positions de direction dans leur vie professionnelle et dont on pouvait ainsi supposer qu'ils avaient une grande maîtrise langagière. Pourtant, peu à l'aise sur les questions d'argent, ils n'ont parfois pas hésité à me demander des conseils ou à me questionner sur certains aspects fiscaux complexes. L'objet de l'entretien a finalement produit une situation éloignée de celle que décrit Muriel Darmon (2005) lorsqu'elle relate l'entretien violent avec « le Docteur Y », lequel renvoyait à la sociologue son absence de légitimité pour s'emparer d'un sujet autour duquel il avait précisément construit la sienne. Les enquêtés m'ont parfois mise dans un rôle où il était possible de jouer de la frontière molle entre l'étudiante studieuse et l'experte en matière patrimoniale. Mon affiliation à l'université Paris-Dauphine, davantage connue pour ses enseignements en management et en gestion qu'en sciences sociales, le flou que je maintenais, lorsque c'était possible¹², autour de ma discipline de rattachement, comme le rappel d'une enquête préalable auprès de conseillers patrimoniaux ont certainement facilité ces glissements. Quant à mon statut de jeune femme et l'écart de nos positions respectives en termes d'âge et de sexe, s'ils ont certainement conditionné en partie les discours et les silences de mes interlocuteurs, il est difficile, en l'état de l'enquête, de savoir jusqu'à quel point. Malgré des silences probables, les enquêtés se sont prêtés au jeu de l'entretien sur des questions sensibles. La mise en mots de pratiques qui d'ordinaire ne se commentent pas suppose pour autant quelques détours et n'est pas dénuée d'effets. Cette verbalisation produit d'abord des récits heurtés. Dans notre cas, les carrières patrimoniales des enquêtés étaient très délicates à reconstituer. Lorsqu'ils reviennent sur l'accumulation patrimoniale, ces derniers remontent souvent aux générations précédentes, les récits portant volontiers sur le développement florissant d'une entreprise familiale. Si je ne peux affirmer les avoir bousculés en leur demandant par exemple des chiffres précis, je me suis efforcée de trouver d'autres moyens pour obtenir des éléments plus détaillés sur leur fortune. Plutôt que de s'enquérir frontalement des actifs détenus, les demandes de précision visant à établir un ordre de grandeur plutôt qu'une valeur

précise ainsi que l'arrêt sur les impôts et les relations aux banques ont fourni un ensemble de balises permettant de retracer a posteriori les valeurs lorsqu'elles sont tues. Le détour par l'impôt s'est ainsi révélé particulièrement pratique pour rendre compte du patrimoine détenu. Les enquêtés n'ont en effet pas manifesté d'opposition particulière à donner leur montant d'imposition, ce qui a permis de se faire une idée de la valeur du patrimoine déclaré. À la réticence à dire sa fortune répond en miroir la nécessité de rappeler à l'enquêteur le poids des sommes versées à l'État, que celui-ci peut ainsi utiliser. « Camille : Pour avoir un ordre d'idée, vous avez payé quoi, 2 000 euros d'ISF cette année ? Jacques: L'ISF que j'ai payé ? Marie-Claude : Ah non mais beaucoup plus, beaucoup plus, 30 000 euros je crois. Jacques: Mais non, pas 30000. Je paie 16000 euros. Ah oui, ça, ça cogne. » (Entretien du 12 janvier 2013) J'ai notamment plusieurs fois mobilisé la ficelle consistant à donner un ordre de grandeur volontairement bas du montant d'ISF hypothétiquement versé, ce qui donnait accès à des corrections souvent précises du montant, comme il apparaît dans cet extrait. Les chiffres cristallisent des tensions, comme me le rappelle en creux cette enquêtée qui, alors que je me suis absentée quelques minutes, oubliant le dictaphone, dit en chuchotant à son mari: «Tu peux donner les sommes, tu peux dire, on s'en fout. Tu lui dis que c'est juste pour elle ». Le passage par le passé a également simplifié la mise en mots et en chiffres des questions d'argent: les enquêtés sont moins réticents à parler de ce qu'ils ont pu retirer de la vente d'un terrain ou de parts d'entreprise quelques années auparavant que de ce qu'ils détiennent aujourd'hui. Tout l'enjeu consistait alors à suivre ces biens et à décoder la façon dont ils se transformaient, se transmettaient et donnaient naissance à d'autres biens moins dicibles: l'achat de résidences secondaires, l'ouverture d'une assurance-vie grâce aux dividendes perçus, la réalisation de placements défiscalisants à la suite de la vente d'un immeuble familial, etc.

[...] Les récits détaillés sur l'accumulation d'argent sont le fait d'enquêtés qui voient dans leur enrichissement une source de légitimité. Ceux qui estiment avoir fait leur fortune sont à la fois moins gênés et plus enclins à détailler cette trajectoire d'accumulation. Jean-Claude, fils d'agriculteur devenu plusieurs fois millionnaire¹³, commence l'entretien en ces termes : « Camille : Pour commencer, est-ce que vous pouvez me raconter comment vous avez en êtes venu à avoir du patrimoine ? Jean-Claude : J'étais hier en rendez-vous, hier matin, non avant-hier matin, avec madame la sous-préfète de V., qui vient d'être nommée, et elle me demandait mon parcours, alors je lui avais présenté bien sûr un petit C. V., mais c'est autre chose, c'est un parcours. Mais le parcours est lié au patrimoine, hein. Parce que... si vous voulez, moi, je vous le dis tout de suite : pour se faire un patrimoine, pour réussir, le mot est peut-être un peu fort, réussir sa vie, il faut

avoir... des envies, la santé, la santé » (Entretien du 15 février 2013) Retracer la manière dont il a accumulé de l'argent ne peut être distingué pour Jean-Claude, du récit de son parcours « réussi ». La reconstitution des carrières patrimoniales, qui se dessinent au fil de l'entretien plutôt que selon un récit ordonné, permet ainsi de saisir la frontière entre le patrimoine dont les enquêtés sont peu enclins à parler et celui qui, inversement, se trouve valorisé et se raconte, à l'instar de l'histoire d'une entreprise, d'un château ou d'une collection de tableaux. Le patrimoine financier est ainsi très rarement évoqué spontanément, et l'est principalement dans les cas où l'enquêté suit activement ses portefeuilles. Après deux heures de rendez-vous avec Brigitte et Robert, fille et fils uniques de commerçants ayant hérité de différents biens immobiliers, qui se sont très volontiers pliés à l'exercice de l'entretien en m'exposant de façon précise et détaillée leur histoire patrimoniale, nous abordons la question des relations qu'ils ont pu nouer avec diverses banques et je leur demande à cette occasion s'ils sont suivis en banque privée. Ils indiquent alors avoir gardé « quelques valeurs mobilières » héritées. C'est lorsque nous en venons à parler de l'ISF et qu'ils me montrent leurs déclarations successives que nous parlons davantage des sommes conséquentes qu'ils ont sur des assurances-vie et autres livrets. La discrétion des enquêtés quant à la détention de certains biens peut se rapporter à un ensemble de raisons, plus ou moins conscientes. Les « oublis » momentanés de certains actifs rendent compte du degré de valorisation et d'appropriation des biens par les enquêtés. Paul, présenté plus haut, évoque au fil de l'entretien avoir acheté un hôtel (un petit immeuble) et une maison à Châteauroux (sa résidence principale), un appartement à Chartres qu'il loue et un hôtel riad à Marrakech que sa fille exploite. Je le relance quelques minutes plus tard pour lui demander s'il n'a pas de résidence secondaire. « Camille : Et vous n'avez pas de résidence secondaire ? Paul: Ah non. Ah si, attendez. Par contre, le, le, comment ça s'appelle... on a un appartement de 39 mètres carrés à Tignes dans les Alpes. Voilà. Là, mes enfants... en fait, y'en avait deux côte-à-côte, et comme ils n'y allaient pas, j'en ai revendu un et j'ai dit si vous continuez à ne pas y aller, je vends l'autre. Et donc ils y sont allés, ils y vont. » (Entretien du 25 juin 2013).

À la fin du déjeuner, je lui demande s'il a mis en place des techniques pour payer moins d'impôts, s'il a par exemple réalisé des placements défiscalisants. « Camille : “Pas intéressé”, c'est-à-dire que vous n'avez jamais cherché des moyens de payer moins [d'impôts]? Paul: Euh... Si, si, si, si, si. J'ai fait du, comment ça s'appelle là ? Oh merde. Attendez, sur les vieux bâtiments. Sur... Malraux, voilà ce que j'ai fait, j'ai fait deux opérations Malraux. Sur un vieux appartement, sur deux vieux appartements, un à Chartres et un à Bourges, qui étaient deux ruines. » (Ibid.) S'il avait déjà évoqué l'appartement à Chartres, il avait en revanche oublié

le second à Bourges. À la fin de l'entretien seulement, il évoque également une maison de famille en région parisienne que possédaient ses parents, dont il a hérité avec ses frères et sœurs et que, ensemble, ils détiennent en indivision en plus d'un capital de 500000 euros mis en commun pour l'entretien de cette dernière. Les entretiens regorgent de ce type d'oublis momentanés, surprenants et inconcevables pour toute personne non propriétaire ou qui ne détiendrait que sa résidence principale. La distinction qu'établit Martine Barré-Pépin entre l'appropriation, qui renvoie à «un ensemble de pratiques conférant à un espace les qualités d'un lieu personnel » (Barré-Pépin 2005: 124), et la propriété, d'ordre juridique, paraît essentielle pour éclairer cela. Ces deux éléments, s'ils ne se recouvrent pas, gagnent à être articulés (Gollac 2011: 246) pour saisir le rapport des enquêtés à leur patrimoine. Face à un sujet qui dérange, les enquêtés ont mis en œuvre une série de «parades » ou « techniques de distanciation» (Goffman 1968 [1961]: 357 et 368) permettant de passer outre une éventuelle gêne. La plus commune consiste à ramener cette interaction – l'entretien – qui leur est étrangère à des interactions «pour lesquelles il[s] maîtrise[nt] les règles de bienséance, pour lesquelles il[s] dispose[nt] de répertoires d'interaction où puiser des réparties » (Fournier 2006). La transformation de l'entretien en un échange ou conversation peut ainsi s'interpréter comme un effort pour réintroduire du connu dans une situation sur laquelle les enquêtés ont au départ peu de prise. Une invitation à déjeuner, à dîner ou à visiter un lieu d'exception comme un château a souvent ponctué la réponse à mes demandes d'entretien. Ces moments obligent de fait le sociologue à lâcher momentanément carnet et stylo et placent ainsi l'enquêté dans une situation moins incertaine et potentiellement moins gênante que le face-à-face avec l'enquêteur et ses questions. Un déjeuner ou un dîner autorisent davantage les enquêtés à me poser des questions ou à engager une discussion plus informelle. À l'exception de la présence du dictaphone sur la table, rien ne rappelle la situation d'entretien dans la mise en scène de l'interaction. Certains utilisent d'ailleurs la situation d'enquête pour mieux me faire comprendre ce que peut signifier avoir un patrimoine important. Paul, qui estime son patrimoine – pour partie hérité et pour partie lié à la vente d'une entreprise commerciale qu'il a créée – à plus de six millions d'euros (il fait ainsi partie des 0,2 % les plus riches au sein de la population française), m'explique ainsi avoir un rapport très libre à la dépense. Soucieux d'allier le geste à la parole, après avoir fait le tour des restaurants de la place Victor-Hugo dans le 16^e arrondissement de Paris où nous avons rendez-vous, il m'invite à aller dans celui qui lui semble le plus cossu. Commentant son geste, il répète qu'avoir de l'argent, pour lui, c'est d'abord « ne plus faire attention à comment ou à combien » l'on dépense. Après que l'on a pris place dans le restaurant, il m'explique, suivant cette logique : « Il faut donc déjeuner. Et puisqu'on parle de fortune, il faut déjeuner richement ». La visite

d'un château, d'une entreprise que dirige ou possède un enquêté et, plus généralement, l'ensemble de ces démonstrations et mises en scène du patrimoine pendant l'interaction constituent des supports pratiques à la mise en mots d'un rapport à l'argent parfois délicat à exposer directement. Certaines questions ou relances que je pensais non normatives (« avez-vous souscrit à une assurance-vie ? », « avez-vous envisagé ou fait des donations à vos enfants ? », « comment organisez-vous votre budget ? ») ont visiblement été parfois entendues comme des rappels de certaines normes : s'intéresser et se soucier de l'accroissement de son capital, diversifier ses placements, penser et préparer la transmission à la génération future, etc. Autant d'injonctions que je n'avais pas pensé une seconde susciter et qui constituent un dernier effet. Les enquêtés commentent leurs pratiques, les jugent et les analysent à mesure qu'ils se racontent.

Extraits de l'entretien avec Laurent (mars 2020) dans le cadre de l'enquête « Familles confinées »

Enquêteur : ce que je te propose de faire c'est de commencer peut-être par décrire généralement la situation de votre... Votre famille à la fois sur un plan matériel, et puis sur un plan relationnel. Tu m'as dit hier que vous étiez donc quatre.

Laurent : ouais on est quatre, c'est ça. Ouais. Donc dans une... Dans une maison.

Enquêteur : oui. Une maison qui se situe où ?

Laurent : alors on est près de Lorient.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc à... A... A quoi ? Peut-être cinq kilomètres de... De Lorient. Peut-être un peu plus. Une dizaine de kilomètres de Lorient.

Enquêteur : d'accord. Vous êtes plutôt dans le centre-ville ou...

Laurent : non pas vraiment. Les... On est, comment dire... C'est du périurbain. C'est du périurbain. C'est... C'est une ville de... C'est une ville de quoi ? Si je dis pas de bêtises, je crois que ça fait à peu près 13 000, 12 ou 13 000 habitants, il me semble. Donc nous on est... On est plutôt... On est plutôt situés à côté d'un... Pas d'un centre-ville, mais je dirais d'un centre bourg plus, tu vois.

Enquêteur : OK.

Laurent : d'un centre bourg par contre où il y a énormément quand même de service pour un centre bourg de cette taille. Il y a quand même... Il y a des boulangeries. Il y a... Il y a boucherie. Pharmacie. Enfin il y a même un cinéma. Un petit cinéma. Un petit théâtre. Donc c'est un bourg assez, assez vivant.

Enquêteur : d'accord. Ça vous permet de faire l'essentiel de vos courses par exemple à proximité de votre domicile ?

Laurent : ouais voilà par exemple. On a une moyenne surface en fait, qui est juste à cinq minutes à pied. Après on va pas forcément non plus faire tout le temps les courses là, mais on fait des courses d'appoint ici. Ouais. Les courses, on va dire que, on les fait... Caroline comme elle travaille, ma compagne, elle travaille à la Biocoop donc elle ramène aussi des... Elle ramène des trucs de la Biocoop. On les fait un peu, des fois quand on a besoin de certains trucs, on va aussi aux... Dans les grandes surfaces, type Leclerc. On en a une à... À combien ? Ouais. À cinq minutes en voiture, même pas. On a une voiture pour deux. On a qu'une seule voiture en fait pour le... Pour le foyer. Donc voilà. Moi, du coup je prends le bus, très souvent le bus pour aller à Lorient. Et on s'organise comme ça avec Caroline qui prend le bus aussi de temps en temps. Comme on travaille à deux pas l'un de l'autre, on s'organise avec une voiture pour... Pour deux.

Enquêteur : c'est à deux pas, donc vous travaillez l'un à côté de l'autre, c'est votre travail...

Laurent : oui c'est ça. Ouais.

Enquêteur :... Une dizaine de kilomètres.

Laurent : il est à Lorient.

Enquêteur : d'accord. OK. Et donc votre maison en tant que telle, elle est... Quelle taille, elle fait ? Est-ce que tu peux la décrire en quelques mots ?

Laurent : ouais. Ouais. Ouais. C'est à peu près, quatre-vingt-dix ou 100 m², je sais jamais trop comment, combien elle fait. Parce que... Parce qu'en plus elle est un peu... Un peu biscornue, enfin dans le sens où on a... On a aménagé un comble, qui était avant un comble donc c'est pas vraiment une surface habitable à l'origine, mais on en a fait notre chambre parce que... Donc on a eu des jumeaux il y a cinq ans et demi. Donc on leur a laissé les deux chambres principales de la maison. Donc en fait la maison, tu as un rez-de-chaussée. Tu as un premier étage donc où il y a les... Où il y a les deux chambres.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : plus là aussi qui est un ancien comble qu'on a... Qu'on a réaménagé, on a fait une petite chambre d'amis, et une partie un peu grenier, on va dire. Et nous, on s'est installés au deuxième étage qui était avant donc un... Un... Un comble aussi mais avec une grande surface au sol, mais des poutres assez basses. Donc voilà on a quand même... On a quand même réussi à en faire notre chambre... Notre chambre principale. Donc voilà, on a juste à se baisser un petit peu. Et... Et voilà. Et au rez-de-chaussée, on a... On a une grande... Enfin on a une pièce, un salon. Le salon, on va dire, c'est une grande pièce, je sais plus quarante ou 45 m², un truc comme ça. Et on a aussi une salle de bains en bas. Et la cuisine, bien sûr. Et puis au premier on a aussi une salle de bains, et... Et... Et voilà. Et puis, des toilettes.

Enquêteur : c'est une maison dans laquelle vous habitez depuis plusieurs années ?

Laurent : ouais. On l'a achetée. Et là ça va faire huit ans.

Enquêteur : et avant cette maison, vous étiez dans quel type de logement ?

Laurent : avant cette maison ? Avant cette maison, on avait une autre maison un peu plus petite, toujours dans le pays de Lorient, pas dans la même ville mais toujours dans le même coin. Et avant on avait un petit appartement sur Lorient.

Enquêteur : d'accord. OK. Et vous vous y sentez à l'aise ? Enfin elle est... Tu vois c'est assez subjectif.

Laurent : ah oui. Ah ouais. Ouais. Ouais. Ouais. Ah ouais. Ouais. On est super... On est super bien.

Enquêteur : d'accord. Et il y a de l'espace pour les enfants au rez-de-chaussée ?

Laurent : il y a un jardin. Ouais. On a de la chance d'avoir... D'avoir deux petits jardins. En fait on a une petite... Ce qui était à l'origine, on va dire, pas grand-chose d'ailleurs, un petit espace qu'il y avait devant le salon, et les anciens proprios en avaient pas fait grand-chose. Ils avaient racheté ce petit bout de terrain sans trop savoir quoi en faire. Donc nous on a... On a pris le temps d'en faire un petit... On va dire quand même, un petit jardin, une petite cour jardin, jardinet, tu vois dans l'esprit. On a planté deux ou trois... Deux ou trois arbres. On a... On a... On a bien clôturé l'espace. On a... On a mis des petits carrés de potager. Donc voilà, on a mis des petits pas. Enfin voilà on a aménagé un petit truc sympa. Alors ça, je sais pas quelle surface, peut-être, ça n'a pas une grosse surface, ça peut être soixante ou 70 m² de surface. Et après on a une autre partie jardin à l'arrière de la maison où... Et là pareil, on... On a fait pas mal de travaux. Et là on vient de finir au justement encore un nouveau truc. On a mis un atelier parce que Caroline, ma compagne bricole beaucoup. Donc on lui a fait un petit atelier.

Enquêteur : qu'est-ce qu'elle fait exactement ?

Laurent : en bricolage, ouais elle... Elle aime bien travailler le... Le métal. La soudure.

Enquêteur : ah d'accord. OK.

Laurent : ouais. Elle fait de la soudure. Donc on... Maintenant elle a son petit atelier où elle va pouvoir souder. Et... Et moi, là je suis en train là justement je profite de... De cette période pour... Pour aménager, pareil, un coin potager.

Enquêteur : ah d'accord.

Laurent : et donc voilà les enfants ils... Du coup ils profitent aussi. Ils ont la chance de... De pouvoir bénéficier de... D'espace extérieur. C'est assez sympa même si c'est pas très, très grand. La partie, la deuxième partie là de derrière, elle fait, elle est plus grande quand même, elle fait, je sais pas, 150 ou 200 m² peut-être.

Enquêteur : d'accord. Et les voisins, est-ce que ce sont des personnes que vous fréquentez autour de vous ?

Laurent : fréquenter, non, non pas spécialement. Non. On dit bonjour, mais...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : non la vie amicale, elle a été... Elle est passée pas mal aussi parle... Parce que moi, je fais du sport. Je fais du tennis de table.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc c'est passé pas mal par là. Parce que du coup j'ai repris pile en arrivant à Lorient. Et du coup ouais, c'est passé pas mal par là. Et puis Caroline avait gardé quelques... Parce qu'elle est... Autant elle est originaire du coin, elle est... Elle a vraiment grandi sur Lorient. Que moi, je suis pas du tout d'ici. Je suis de Toulouse à la base.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc je suis arrivé ici et je connaissais vraiment personne donc c'est plus... C'est plus passé pour moi, par le tennis de table.

Enquêteur : d'accord. OK. Mais ça fait combien de temps que tu... Que tu es installé en Bretagne.

Laurent : j'ai rejoint Caroline il y a dix ans. Ça va faire dix ans. Ouais. Ça va faire dix ans. D'abord... D'abord, à Rennes.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : d'abord, à Rennes. Et après voilà dix ans, je sais pas si tu connais un peu la fonction publique territoriale, je venais d'avoir mes concours. Et donc dans la fonction publique territoriale il faut... Il faut postuler auprès de mairie ou de région avant de... Pour être embauché, comme dans le privé en fait.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc voilà, j'ai été embauché au départ à Hennebont justement là où on vit. C'est d'ailleurs pour ça à l'origine qu'on avait plutôt acheté sur Hennebont, c'est parce que je travaillais à la mairie de Hennebont. Sauf que, quelques mois après j'étais... J'ai été muté à Lorient.

Enquêteur : d'accord.

Et ta compagne elle par contre, est de la région, a sa famille dans la région, a tout dans la région.

Laurent : oui. Elle... Ouais. Ouais. Elle a... Elle a sa famille dans la région. Ouais. Ouais. Ouais. Dans le pays de Lorient. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et ses parents vivent... Vivent à proximité vraiment.

Laurent : alors ouais, elle a son... Son père, son père qui est juste à côté, qui nous aide d'ailleurs, qu'on voit souvent parce qu'il vient récupérer les enfants à l'école.

Enquêteur : ouais. Il est à la retraite ?

Laurent : ouais. Il est à la retraite maintenant. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. OK. Dans une ville donc à côté... OK. Et toi, ta famille du coup est... Est restée à...

Laurent : ouais. Ma famille, elle est à Toulouse. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Donc elle est pas... Elle est pas utilisable. Oui.

Laurent : non (rires).

Enquêteur : et elle vient parfois ?

Laurent : oui. Oui. Oui. Ma mère, elle vient de temps en temps quand même. Ouais. Quand il y a besoin par exemple sur des... On la prévient avant, sur des semaines particulières, elle vient.

Enquêteur : d'accord. OK.

Laurent : ouais.

Enquêteur : Qu'est-ce que vous avez comme équipement sur, voilà, sur le territoire ou au-delà des commerces que tu as cités tout à l'heure, en termes d'école, de bibliothèques, des choses que vous fréquentez en fait ?

Laurent : ouais. Donc on a l'école à cinq minutes à... Ouais même pas. Ouais. On va dire, cinq minutes à pied quand même. On a l'école des enfants.

Enquêteur : l'école d'Hennebont ou de... Du coup...

Laurent : alors là du coup ouais c'est Hennebont parce que, on est... On est rattachés à Hennebont. Donc l'école d'Hennebont qui a cinq minutes dans le quartier. C'est l'école de quartier.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : voilà. On est vraiment situés à Hennebont dans un quartier, alors pas du tout mon centre-ville mais c'était le quartier autrefois, Hennebont, c'était visé beaucoup par les... Par les forges. Il y avait

des forges dans ce coin-là qui... Qui faisaient vivre beaucoup de monde. Et c'était un peu le quartier... Là on est un peu dans le quartier historiquement ouvrier en fait avec beaucoup de... Avec beaucoup de... Avec beaucoup de gens qui travaillaient aux forges qui étaient juste à côté. Et donc c'était vraiment un quartier, un quartier qui avait sa propre... Sa propre vie comme beaucoup en Bretagne. D'ailleurs, je sais pas si tu connais un peu la Bretagne mais dans les villes... Dans les villes bretonnes souvent c'est très, beaucoup organisé par quartier. Et... Et là on est vraiment en plein dedans. Donc on a l'école du quartier qui est... Qui est à quelques pas. Sinon en terme d'équipement après il va falloir plus aller, comme je te le disais, soit en passant le pont on a un petit... Un petit cinéma, un petit théâtre etc. Ou soit de se rapprocher du centre d'Hennebont où là effectivement il y a la médiathèque. Il y a l'école de musique. Les enfants fréquentent l'école de musique d'Hennebont.

Enquêteur : d'accord. Ils y font quoi ?

Laurent : ouais.

Enquêteur : ils font l'éveil musical ou ils...

Laurent : pour l'instant oui, c'est éveil musical. Ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. À quelle fréquence, ils font ça ?

Laurent : c'est tous les mercredis matins.

Enquêteur : tous les mercredis. D'accord. OK. Donc OK. Le... Une école de musique. Les écoles médiathèque. Vous avez tout en fait à proximité.

Laurent : ouais. Alors l'école de musique c'est pas... Il faut prendre la voiture du coup. Il faut prendre... Mais oui en voiture c'est à... C'est à cinq minutes.

Enquêteur : d'accord. Et vos déplacements, vous les faites... est-ce que vous les faites en voiture ou plutôt... Comment ils se répartissent à peu près ?

Laurent : ça dépend, les... Les déplacements domicile – travail, c'est, comme je te le disais pour moi, c'est du bus, la plupart du temps. Pour Caroline, c'est domicile – travail, c'est en voiture la plupart du temps. Les déplacements pour faire les courses, c'est variable. Ça peut être de la voiture occasionnellement pour des trucs un peu, qu'on peut pas trouver ailleurs comme les... Je sais pas moi, on a des chars par exemple donc litière, croquettes, c'est pas des choses... On évite de trop, trop faire les courses dans les centres Leclerc et les trucs comme ça. On... On... Voilà, on essaye de fréquenter les marchés. Justement, juste après le pont aussi on a un marché tous les samedis matins donc j'essaye d'aller chercher les légumes régulièrement là-bas. Caroline, elle ramène des trucs de la Biocoop. Et puis... Ou alors on complète, du coup si on complète un peu avec... Avec les grandes surfaces, mais bon, c'est... Et là du coup on prend la voiture.

Enquêteur : et du coup c'est un mode de vie que tu me décris, ça revient souvent de faire attention à ce que vous achetez etc. Vous... Comment tu...

Laurent : ouais.

Enquêteur :... Comment tu décrirais sur ce plan-là ?

Laurent : je sais pas. Il y a peut-être... on essaye mais bon on est pas... Voilà après on... On est pas non plus dans la... Dans le... Comment dire ? Dans le... Je regarde juste ce que font les... Les enfants.

Comment dire ? On n'est pas dans l'excès non plus à ce niveau-là. On n'est pas... Voilà. On n'est pas que dans le bio. On n'est pas que dans le bio. On n'est pas que dans le... Voilà. On... On essaye de manger à peu près équilibrer sainement, mais sans non plus...

Enquêteur : d'accord. OK. OK.

Laurent : on est pas des ayatollahs du...

Enquêteur : OK. Du bio.

Laurent : ouais.

Enquêteur : non parce qu'avec une femme chez Biocoop, tu peux, tu pourrais l'être ?

Laurent : oui. Oui. Oui. Oui. Oui. Mais elle est... Elle travaille depuis peu à Biocoop en fait. Elle travaille depuis... Depuis... Ça fait combien de temps maintenant ? On va dire qu'elle a commencé ses remplacements en septembre, donc ça fait neuf mois à peu près qu'elle travaille, avant elle était... Avant elle prenait beaucoup plus la voiture, c'est pour ça qu'elle en avait ras-le-bol de faire de la route, elle était plus dans les... Dans... Toujours dans le bio mais plus dans le... Dans la cosmétique bio. Et elle était... Elle travaillait pour un laboratoire, et elle changeait de... Elle changeait quasiment tous les jours de lieu de... De travail. Et ça pouvait varier dans toute la... Dans toute la Bretagne. Et donc elle... Voilà. Elle en avait un peu ras-le-bol donc elle a voulu se poser un peu, et c'est pour ça que maintenant...

Enquêteur : qu'est-ce qu'elle faisait dans les laboratoires ?

Laurent : elle... Elle était... Elle essayait de vendre les produits de son laboratoire dans différentes, à chaque fois, parapharmacies.

Enquêteur : ah oui d'accord.

Laurent : donc... Ouais.

Enquêteur : OK. Elle a plutôt une formation de commercial alors à l'origine ?

Laurent : ouais. À l'origine, commercial pas vraiment. Elle a... C'est plutôt dans la... Dans l'esthétique cosmétique. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Qu'est-ce qu'elle a fait comme formation ? Ouais.

Laurent : elle n'a pas le... Elle n'a pas le bac donc elle a... Je crois qu'elle a un... Un CAP en esthétique, esthétique cosmétique. Elle a travaillé au tout début, quand elle m'a rejoint sur Toulouse au début, elle a travaillé en institut de beauté.

Enquêteur : ouais.

Laurent : ensuite elle a intégré une parapharmacie.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ensuite à Rennes là... Et c'est là qu'en arrivant, en revenant en Bretagne à Rennes après elle a commencé à... À faire plus du... Ouais du commerce en travaillant pour des... Pour des laboratoires de...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ... De parapharmacie. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et là aujourd'hui du coup ça lui manque pas trop de... Cette branche cosmétique justement.

Laurent : non. Non. Non au contraire. Non. Non. Là du coup elle découvre d'autres univers, plus l'alimentation bio, chose qu'elle connaissait moins donc... Non. Non. Non. Elle est contente de découvrir autre chose.

Enquêteur : elle est... Elle est en CDI actuellement ou...

Laurent : ouais. Elle est en CDI maintenant. Ouais. Ouais. Depuis janvier.

Enquêteur : et tu avais dit vingt-huit heures c'est ça ?

Laurent : ouais. Elle est à vingt-huit heures. Ouais.

Enquêteur : vingt-huit heures. Et comment ça se répartit sur la semaine, ces vingt-huit heures ?

Laurent : alors elle travaille... Elle travaille le... En fait elle a un planning semaine A et un planning semaine B. Donc la semaine A, elle va travailler... Elle va travailler le lundi – mardi... En gros, le lundi – mardi – jeudi – vendredi. Et la semaine B, ça va être par exemple le mardi... Le mardi – jeudi – vendredi – samedi. Donc en tout cas, elle a tous ses mercredis. Et le samedi une fois sur deux. En gros c'est ce qu'il faut... C'est ce qu'il faut retenir. Ouais.

Enquêteur : donc il y a un samedi sur deux où tu es tout seul avec...

Laurent : voilà c'est ça. Ouais.

Enquêteur :... À la maison.

Laurent : ouais.

Enquêteur : d'accord. Donc ça, ça fait neuf mois que ça dure, et... Donc c'est un CDI. Enfin voilà vous êtes tous les deux assez stables aujourd'hui professionnellement.

Laurent : oui.

Enquêteur : ouais.

Laurent : oui. Oui. Oui.

Enquêteur : d'accord. Et toi, tu m'avais dit que tu avais fait une formation, du droit et du...

Laurent : alors moi j'ai une maîtrise de droit. À l'époque, c'était encore la maîtrise. Ouais. Et j'ai un Master 2 parce que la réforme venait juste... Donc après la maîtrise, je suis passé directement sur Master 2 en journalisme politique, à l'IEP de Toulouse. J'ai fait qu'un an. J'ai fait qu'un an à l'IEP. Et puis après j'ai passé les concours de la fonction publique.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : j'ai fait en fait d'abord rédacteur comme je te le disais. Et puis, attaché.

Enquêteur : d'accord. D'un point de vue temporel, tes semaines s'organisent comment ? En dehors du confinement.

Laurent : (rires). Mes semaines, c'est-à-dire le matin, du matin jusqu'au soir, c'est ça ?

Enquêteur : ouais. Ouais. Ouais.

Laurent : tu veux que je te fasse une journée, une journée type.

Enquêteur : même je vais te... Voilà. Je vais te la faire encore différente. Si... Si je devais prendre ta place là quand le confinement va se résoudre...

Laurent : ouais.

Enquêteur :... Si je devais prendre ta place pour gérer les enfants, pour tout faire, qu'est-ce qu'il faudrait que je fasse ? Qu'est-ce qu'il faudrait que je sache faire en fait ? Dans une journée. Admettons un lundi.

Laurent : les enfants tu... Tu les verrais pas beaucoup parce que... Alors ça, ça dépend. Ça dépend quel jour ça tombe, mais il faudra peut-être que tu les amènes à l'école. Et puis après... Et puis après je sais pas moi, une journée. Qu'est-ce qu'il faudrait faire sur la journée de travail, c'est ça ?

Enquêteur : ouais. En fait toi, tu... Tu... Tu les déposes à l'école. C'est toujours toi qui les déposes à l'école ?

Laurent : non. Non. Pas toujours. Non. Non. Non.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : des fois... Des fois il faut que je les amène mais ça dépend en fait. Non en général moi je prends le bus. En général, je me lève vers 6h30. 6h30. Le temps de manger tout ça, de me préparer. On lève ensuite les enfants vers sept heures.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : 7h15. Donc on les fait... On les fait déjeuner. On prépare un petit déjeuner etc. Mais moi après je... Je me... Je continue de me... De me préparer aussi. Je me douche etc. Les enfants, on les fait... On les fait s'habiller. Ensuite le temps qu'on finisse de se préparer, on leur met un peu un ou deux... Quelques... Enfin un quart d'heure – vingt minutes peut-être de dessins animés. Et on va les amener après... On les amène à l'école. Alors c'est... Ouais comme je te disais en général, ça va être quand même Caroline qui les amène le plus souvent à l'école parce que moi, je commence toujours... Mon bus en fait part à 8h10... Non, attends maintenant ça a changé maintenant, il part à huit heures très exactement. Donc au moins en gros à 7h55 on va dire, je suis... Je suis parti.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : pour arriver vers 8h45 au bureau. Et ensuite, sauf... Donc sauf quand Caroline commence plus tôt que moi, ça lui arrive, et donc dans ce cas-là en général c'est elle qui prend le bus, et moi qui... Qui amène les enfants à l'école. Et du coup je prends la voiture ensuite pour arriver à la mairie de Lorient, pareil, vers... Bon, j'arrive un peu plus tard du coup, vers neuf heures à la mairie. Et après...

Enquêteur : et ça, c'est prévu à l'avance c'est par exemple quand...

Laurent : ouais. Ouais. Ouais. Ça, on le sait. Ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Est-ce qu'il y a des moments dans ton travail où du coup, des semaines qui sont plus intenses que d'autres ?

Laurent : ouais les semaines de bouclage, comme on dit, sont un peu plus intenses. Ouais. Les semaines où... La semaine de la relecture avec le maire, elle est un peu plus intense parce que c'est la... En gros c'est la dernière semaine de... Qu'on a pour... Voilà, tout bien vérifier. Apporter les derniers éléments. Il y a souvent peut-être des trucs qui... Qu'on n'avait pas prévus, qui vont... Qui vont arriver. Voilà. C'est des semaines... Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et tu reviens de... Tu reviens à la maison à peu près toujours à la même heure, ou ça varie ?

Laurent : ouais. J'ai réussi à trouver un rythme. Alors avant c'était... Quand je suis arrivé à Lorient, c'était un peu plus variable. Je pouvais sortir très tard des fois, enfin quand je dis « très tard » c'est vers dix-neuf heures. Ça peut m'arriver justement les semaines de bouclage. Des semaines de bouclage au départ, j'avais pas vraiment trouvé le bon rythme encore donc... C'est... C'était des semaines où je revenais quasiment toujours à dix-neuf heures. Enfin, où je partais du bureau à dix-neuf. J'étais à la maison à... Des fois pas avant vingt heures. Mais maintenant, voilà, au fil du temps j'ai quand même réussi à trouver un rythme. Donc là j'essaye, ouais, de... De... De partir vers 17h30 maintenant tous les jours, que ce soit semaine de... Semaine de bouclage ou pas, en général 17h30 j'arrive... Ouais. J'arrive à... À partir. Ouais. Mais bon.

Enquêteur : d'accord. Et Caroline de son côté, c'est quatre jours par semaine donc c'est ça ?

Laurent : Caroline alors ouais elle... Elle peut finir tard. Ouais. Par contre comme du coup c'est... C'est assez... C'est assez... Comme elle travaille ouais, que quatre jours par semaine, c'est assez chargé par contre, donc des fois elle commence assez tôt, et elle finit vers dix-neuf heures. Là il y a des jours où elle finit, où elle part à 19h45 donc elle arrive vers 20h15 à... À la maison.

Enquêteur : d'accord. Ouais. Grosse journée. Ouais. Enfin c'est le commerce. C'est des journées tôt et tard. Ouais. D'accord. Et les enfants ? Si on passe du côté des enfants du coup, est-ce qu'ils ont du périscolaire par exemple avant... Avant la journée de...

Laurent : non. Non. Non. La chance qu'on a, c'est qu'on a le... Le papi là qui est disponible donc... Le matin nous, on les emmène voilà, quand il faut, quand l'école commence donc il y a pas de... Pas de garderie avant l'école. Le soir à dix-sept heures, c'est le papi qui vient chercher.

Enquêteur : ah d'accord. OK.

Laurent : en général ouais, sauf quand... Disponible mais... En général, c'est... Le papi est là donc il est à la retraite... En général c'est lui qui les récupère. Ouais. Et donc il... Il les ramène à la maison forcément. Et il reste avec eux le temps que... Que j'arrive ou que Caroline arrive.

Enquêteur : ça a toujours été comme ça ?

Laurent : ouais. Depuis qu'ils sont à l'école. Ouais. C'est... C'est toujours comme ça. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et le... Le papi était volontaire ? Ou comment ça s'est passé quand vous avez...

Laurent : ah oui. Oui. Oui. Oui. Ouais. Ouais. Ouais. Ouais. Ça lui faisait plaisir. Il nous a... Je sais plus comment... Je sais plus si c'est lui qui nous l'a proposé ou de toute façon... Je sais plus si c'est

lui qui nous l'a proposé ou si on lui a demandé, mais non. Non. Non il est content de les avoir tous les jours.

Enquêteur : d'accord. Donc tous les jours, c'est qui s'en occupe. D'accord.

Laurent : ouais.

Enquêteur : On va parler un petit peu de... De... Peut-être, je vais commencer par vos... Ou vos loisirs à vous. Voilà. L'usage du temps que vous avez, du temps libre, du temps à deux, avant de parler des enfants peut-être.

Laurent : ouais. Ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : tu m'as dit que tu faisais du ping-pong. Ouais.

Laurent : ouais. Moi, tennis de table. Ouais.

Enquêteur : ouais. OK. Tu... Tu te rends au club ? C'est-à-dire, tu t'entraînes ?

Laurent : ouais. Ouais. Ouais. En club. Ouais. J'essaye de m'entraîner une fois par semaine le mercredi, en général. Et on a nos matches le dimanche après-midi.

Enquêteur : d'accord. Tout... Voilà. Une bonne partie l'année, tu as tes mercredis soirs et tes dimanches matins qui sont... Dimanche après-midi.

Laurent : dimanche après-midi. Ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et Caroline elle, est-ce qu'elle fait une activité de ce type-là ?

Laurent : Caroline, non. Enfin elle fait pas de sport en club de mais après elle fait pas mal du sport... Mais plus de manière informelle, tu vois, avec une copine. Souvent je sais qu'elles y vont le mardi je crois ou le lundi, je sais plus, elles vont soient à la piscine, soit marcher.

Enquêteur : ouais. D'accord.

Laurent : ouais. Donc, c'est plus... C'est plus informel. Ouais. C'est pas... Pas en club.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ouais.

Enquêteur : et alors imaginons... Imaginons que, il y ait pas de travail à faire dans la maison, de ménage, de vaisselle, de etc. que les enfants sont couchés ou qu'ils s'occupent.

Laurent : ouais.

Enquêteur : vous avez du temps pour vous, qu'est-ce que vous faites ?

Laurent : ou on peut sortir ?

Enquêteur : alors vous... (Rires) c'est ce que tu... Qu'est-ce que vous faites, en fait ? Est-ce que vous... Du coup, vous les faites garder, et vous sortez ? Est-ce que même... Même plus ordinairement, un dimanche après-midi, tu vois, un moment avant, qu'est-ce que vous en faites ? Et même individuellement, pas nécessairement un moment de couple en fait.

Laurent : je sais pas on aura peut-être... Ça dépend de la saison. Si c'est... S'il fait beau, je pense que naturellement on aura sûrement plein de trucs à faire, soit Caroline fera du bricolage elle fera, elle fera peut-être un peu de soudure et moi, j'irai dans le jardin.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : quand il fait beau de manière générale, tu sais, en Bretagne on essaye d'en profiter quand il y a des beaux jours. (Rires) donc... Et puis on a de la chance tu vois, de... De vivre dans un environnement assez sympa donc... Donc quand on a du temps et qu'il fait beau, donc on sort, que ce soit du vélo, que ce soit du bricolage, du jardinage. On aime bien aussi à l'automne des balades en forêt. On aime bien aller chercher des champignons. Moi, je découvre du coup la pêche à la mouche il y a peu donc... Quand j'ai un moment, bon, c'est rare, mais j'essaye... J'essaie d'aller pêcher un peu.

Enquêteur : « c'est rare » ça veut dire ? C'est... C'est à quelle...

Laurent : là par exemple... Là, tu me diras la pêche n'est pas ouverte depuis longtemps mais bon là depuis cette année j'ai pas encore pu, mais bon la pêche a ouvert qu'en début mars, et vu le confinement de toute façon on n'a pas le droit. Mais l'année dernière, je sais pas, j'y suis allé peut-être quatre ou cinq fois, mais c'était vraiment mes toutes premières... C'était la découverte de la pêche à la mouche donc...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : et après les balades en forêt par contre, l'automne on essaye d'en faire vraiment régulièrement. Tout... Tous les... Quand il fait beau, on peut y aller vraiment tous les... Tous les dimanches. Même des fois les samedis quand on est là. Et sinon... Ah si, un truc qu'on fait beaucoup beaucoup aussi, alors pas toute l'année, mais on va dire, de mars à... À octobre, c'est tous les... Tous les dimanches quand il y en a dans le coin, on va y aller parce que Caroline, que ce soit Caroline pour moi on... En fait, ouais on cherche pas forcément les mêmes trucs. Caroline est plus objet de déco, vêtements, même les vêtements pour les enfants, tu vois, on essaye d'être pas mal aussi dans la récup. Et moi par contre, c'est les disques vinyle. J'écoute beaucoup de... De disques vinyle. Donc... Donc moi, c'est plutôt... C'est ça mon but dans les trocs et puces, c'est plutôt les disques vinyle, et les livres aussi, des bouquins ouais que j'essaye d'acheter pas mal dans les trocs et puces. Mais ça, c'est un truc, ouais, qu'on fait très souvent.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : mais ça, c'est du coup, c'est le dimanche mais très tôt. On se lève... On va se lever... Des fois, on est capable de se lever vraiment à 5h30 s'il faut, 5h30 – six heures pour... Pour aller chiner donc avec les enfants, c'est pas facile pour eux de les lever (rires).

Enquêteur : oui d'accord. Bon on a des dimanches qui se ressemblent un petit peu. On fait la même chose, pas à cinq heures du matin, mais on fait la même chose pour chercher les mêmes choses.

Laurent : ah ouais. Les disques vinyle aussi.

Enquêteur : ouais. Avec de moins en moins de succès mais...

Laurent : ah ouais d'accord (rires).

Enquêteur :... C'est de plus en plus difficile. Et en fin de journée du coup plutôt, en semaine, tu vois, un mardi soir par exemple, comment vous... Vous... Admettons, que vous rentrez à dix-neuf heures...

Laurent : alors le soir du coup, on est un peu claqué le soir donc ça va être pas mal télé quand même.

Enquêteur : ouais.

Laurent : ça va être pas mal télé. Ouais.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : on va regarder... Je ne sais pas, on va regarder TMC ou... Ou France 5.

Enquêteur : ouais. D'accord.

Laurent : ouais et puis après on est pas mal série. En ce moment, on est... On se refait Friends.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc voilà. Les enfants, on essaye de les coucher vers... Vers vingt heures. Ouais. En... En semaine classique ouais, c'est, vingt heures – 20h30. On essaye vraiment de les mettre au lit.

Enquêteur : d'accord. Vous dînez avec eux ou...

Laurent : ah oui bien sûr. Ouais. Oui. Oui. Oui. On fait des dîners, ouais, ouais, tous ensemble autour de la table. Et puis... Et puis après on fait tout de suite... Bon ils aiment bien jouer un tout petit peu et puis après, c'est... C'est les dents et au lit. Ouais. On essaye vraiment à 20h30 – vingt et une heures grand max. parce que c'est difficile des fois mais... Mais voilà. On essaye de leur raconter une petite histoire quand même, d'être avec eux, et d'avoir un temps... Comme c'est des jumeaux, c'est pas facile, il faut être un peu... Un peu sur les... Un peu sur... Sur tous les fronts mais...

Enquêteur : ouais j'imagine.

Laurent : mais bon depuis le début on essaye de les caler vraiment en même temps, qu'ils font vraiment tout en même temps depuis... Depuis... Depuis le biberon. Même le biberon, c'était en même temps. Et depuis on essaye vraiment de... De garder le rythme, qu'ils fasse tout... Qu'ils fasse tout en même temps.

Enquêteur : le bain. Ouais. Le dîner tout.

Laurent : ouais. Ah ouais. Ouais. Ouais. Ouais. Ils prennent toujours le douche ensemble. Ouais.

Enquêteur : d'accord. OK. Et ils ont une chambre... Par contre, ils ont une chambre séparée ?

Laurent : ouais. Par contre, ouais ils ont chacun leur chambre. Ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. OK. Et donc plutôt, plutôt des séries ou la télé. Et vous vous couchez plutôt vers quelle heure ?

Laurent : ouais c'est ça.

Enquêteur : à quelle heure, vous allez...

Laurent : on... On a du mal à... On a du mal à veiller très tard. Je crois qu'à vingt-deux heures – 22h30 en général, on est claqué.

Enquêteur : d'accord. OK. Ouais. Les journées commencent...

Laurent : entre la... Entre la journée de boulot et la journée de jumeaux (rires)...

Enquêteur : d'accord. Et toutes ces activités pour les enfants, vous les faites à deux ? Ou comment vous vous organisez globalement ?

Laurent : l'école de musique, moi je suis pas là parce que je travaille le mercredi donc ça, c'est plutôt le papi encore qui... Qui va les amener, et qui va les chercher.

Enquêteur : ouais.

Laurent : mais après oui... Après on fait beaucoup de trucs tous ensemble, que ce soient les trocs et puces, les... Les balades... Les balades en forêt ou chemin halage. Après, on va jouer aussi. Le week-end quand il fait pas beau, parce que ça arrive aussi en Bretagne, on va jouer au... On va jouer aux cartes ou on va jouer au... On va jouer à des jeux de société, en famille.

Enquêteur : d'accord. Vous jouez à quoi ? Parce que j'adore jouer aussi mais...

Laurent : aux jeux de société.

Enquêteur : ouais.

Laurent : on aime bien les jeux de Djeco, je sais pas si... Je sais pas quel âge ils ont les tiens mais...

Enquêteur : oui des petits... Des petits bleus là comment ils... Ouais.

Laurent : Djeco, ouais, c'est une marque qui fait... Ouais. Djeco, c'est une marque qui fait plein de trucs sympas pour les enfants. Des jeux pour les... On va dire, pour les trois... Trois – six... Trois – six ans peut-être. Je sais pas, trois- sept ans. Après peut-être que ça continue pour les plus grands, je sais pas trop. Mais c'est des jeux de cartes un peu ludiques, tu vois, c'est pas des...

Enquêteur : d'accord. Et ça, vous le faites tous les quatre ?

Laurent : ouais. Ça, ouais, ouais, ça, c'est... Ouais. Ouais. Ouais. C'est tous les quatre ou... Ou un seul de nous deux quand... Quand l'autre n'est pas disponible, ou ça dépend.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : après ça peut être des jeux aussi Puissance quatre, tu vois ils essayent de... De... De comprendre un peu comment ça marche. Et même les échecs que parce qu'ils ont un... Un... Un autre papi qui leur a appris les... Un peu les échecs.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : donc déjà ils essayent de comprendre un peu comment chaque pièce doit se comporter etc. C'est intéressant.

Enquêteur : OK. Et les lectures du soir par exemple, c'est tous les quatre, ou c'est une personne qui s'y consacre ?

Laurent : les histoires le... Le soir.

Enquêteur : ouais.

Laurent : ah non. Ça, c'est un peu chacun dans... C'est chacun dans leur lit et...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ... Et en général c'est plutôt Caroline qui raconte. J'essaye de m'y coller un peu de temps en temps mais j'avoue que c'est plutôt... Que c'est plutôt Caroline. Ouais. Les histoires.

Enquêteur : d'accord. OK. Et pour entretenir la maison est-ce que vous... Vous vous attribuez les rôles ou... Comment vous...

Laurent : ah non. On essaye aussi de faire un... Tous les deux. Ouais. Il y a des trucs que... Que Caroline fait plus souvent je pense, genre le repassage.

Enquêteur : ouais.

Laurent : quoi que nous on essaye d'éviter de repasser aussi, c'est mieux. Mais sinon... Sinon, non on a pas vraiment de rôle. Je peux... Voilà que ce soit la vaisselle ou la cuisine non je crois qu'on se partage pas, trop, trop mal les trucs.

Enquêteur : d'accord. Vous avez pas de femme de ménage ou de personne qui...

Laurent : non. Ah non. Non. Non. Non. Non.

Enquêteur : d'accord. Vous faites tout vous-même.

Laurent : ouais.

Enquêteur : OK.

Laurent : et ça, c'est souvent, d'ailleurs c'est souvent le samedi matin qu'on... Qu'on va s'occuper de ça, donc soit moi si je suis tout seul ou... Ou soit à deux mais c'est vrai que le samedi matin en général c'est pas mal le... Les... Les tâches... Les taches ménagères qu'on n'a pas pu forcément faire la semaine.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ouais.

Enquêteur : les courses aussi, ou c'est plus...

Laurent : les courses, non les courses, c'est un peu... Un peu au fil de l'eau. Avant on avait... Il y a quelques années on avait tendance à faire des gros... Des... Des gros pleins de course, ouais, sur un jour. Par exemple le samedi, on se prenait le samedi après-midi ou, enfin peut-être pas tout l'après-midi mais on se prenait une heure ou deux, mais maintenant on fait beaucoup moins. On fait plus au fil de l'eau.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : comme je te le disais, les marchés, la Biocoop et voilà.

Enquêteur : Qu'est-ce que vous leur faites faire d'autres pour occuper les journées quand il fait pas beau ? Comme ça arrive parfois.

Laurent : sinon il y a des... Des dessins animés. Alors bon là je leur mets Gulli exceptionnellement mais d'habitude c'est plutôt des... C'est plutôt « des dessins animés » des... Des dessins animés genre Disney ou...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ... Ou même... Ou même des films. Des films pour... Pour enfants genre... Qu'est-ce qu'ils aiment bien ? Là ils ont découvert tu sais, genre « maman j'ai raté l'avion » ou des trucs comme ça.

Enquêteur : d'accord. OK.

Laurent : ouais.

Enquêteur : OK. Et donc ça, c'est... Le matin tu me disais plutôt un petit quart d'heure de dessins animés. Donc ils ont des... Ils ont des trucs qu'ils adorent spécifiquement ou ils ont des... Des dessins animés qu'ils regardent...

Laurent : quand ça ? Le matin ou on importe, ou le... En tant que film ou...

Enquêteur : le matin plutôt. Tu vois...

Enquêteur : Et alors si tu devais, je sais que c'est pas facile mais si tu devais les décrire tes enfants, qu'est-ce que tu dirais pour que je me les imagine là ?

Laurent : ils sont... Ils sont bien... Comment dire ? Ouais. Maxime surtout a besoin, il a besoin de se défouler donc je crois que ça lui fera du bien de commencer le sport. Là on va essayer de... De lui trouver un bon... Un bon petit sport là qui crève bien parce qu'il est... Il a beaucoup d'énergie.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : beaucoup d'énergie à revendre. Ouais. Donc heureusement d'ailleurs qu'on a le jardin parce que en ce moment... En ce moment parce que à la maison ça serait compliqué. Il a besoin de courir. Il a besoin de... De... De crier, même des fois de... Voilà, de... De... De dépenser. Voilà. De libérer l'énergie. Mais bon il est aussi très... Du coup très lisse, très intéressant. Mais bon c'est un peu... C'est un peu fatigant des fois pour les parents. Mais bon il vaut mieux... Il vaut mieux que ça soit ça que l'inverse. Et Adèle, elle est plus... Un peu plus... Un peu plus calme bien qu'elle soit aussi... Elle soit... Elle soit vive aussi mais elle, elle va être plus... Ouais. Elle va peut-être plus se concentrer sur des... Sur des périodes un peu plus longues et faire des travaux un peu plus, comment dire ? Qui requièrent davantage de concentration, mais Maxime a du mal. Lui il faut qu'il...il faut qu'il soit dans le mouvement. Et Adèle moins. Pour résumer.

Enquêteur : d'accord. OK. Et tu... Vous pouvez... Vous pouvez les laisser jouer tranquille pendant une longue période ? Sans... Sans...

Laurent : de quoi ?

Enquêteur : est-ce que vous pouvez les laisser jouer tranquille pendant une longue période ? Ou vous devez être quand même avec eux ?

Laurent : ouais. La chance c'est vrai que... En tant que jumeaux c'est vrai que de temps en temps ils jouent pas mal ensemble. Par exemple ils sont pas du tout tablette pour l'instant. On n'a pas du tout de tablettes à la maison donc ils... Ils sont occupent tout seul. Ils... Ils vont... Ils vont faire les... Des coloriages. Ils peuvent jouer tous les deux dans leur chambre même si au bout d'un moment, bon ça va quand même dégénérer forcément. Au bout de, je sais pas... Au bout de, un quart d'heure vingt minutes peut-être une demi-heure des fois. Oui ils peuvent s'occuper des fois une demi-heure, on va dire...

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ... Tous les deux ils vont réussir à jouer. Après... Après bon il faudra trouver une autre... Une autre activité parce que... Mais... Ouais. Parce que... C'était quoi la question déjà ?

Enquêteur : ouais. Non. S'ils arrivaient à jouer tout seul ? Si vous aviez des...

Laurent : ah oui. Oui. Ça, ils jouent. Ouais. Ouais. Ouais. Ils s'occupent de tous les deux du coup pas sur très, très longtemps encore mais... C'est la chance qu'on a peut-être par rapport à... À un enfant unique qui... Ouais, qui s'embêterait ou du coup qui aurait besoin peut-être d'un... D'une tablette ou des trucs comme ça. Pour l'instant ils ont pas besoin.

Enquêteur : ils sont en grande section là tous les deux ?

Laurent : ils sont en... Ouais. En grande section.

Enquêteur : en grande section. D'accord. Ouais. OK. Et donc... Ouais. Et s'il faut intervenir par exemple est-ce que c'est l'un... C'est Caroline ou toi de manière différenciée, ou c'est plutôt l'un que l'autre qui y va ?

Laurent : je crois qu'ils ont plus peur de Caroline. Ouais. Moi j'ai... J'ai moins d'autorité ouais naturelle (rires).

Enquêteur : donc c'est plutôt elle. D'accord.

Laurent : ouais.

Enquêteur : et vous êtes en phase sur la manière d'intervenir justement ? Enfin est-ce que vous...

Laurent : oui. Oui. Oui. Oui.

Enquêteur : ouais. Globalement c'est... C'est cohérent entre vous.

Laurent : oui. Oui. Oui. Ouais. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et donc tu me disais que les enfants faisaient là de l'éveil musical. Est-ce que... Donc dans les années à venir, tu me parlais de sport pour Maxime, si j'ai bien compris, si j'ai bien retenu.

Laurent : ouais.

Enquêteur : ça va... Ça va conduire à des aménagements avec le grand-père, ou comment vous voyez les choses pour faire ça ?

Laurent : ouais. Le sport on sait pas encore. Ouais. C'est vrai qu'on en a parlé un peu. Soit on va lui... Soit on va arrêter l'école de musique, si le sport est le mercredi parce que ça fera peut-être beaucoup, école de musique le matin et sport l'après-midi. Donc peut-être qu'il arrêtera lui l'école de musique. Adèle... Adèle, elle est très... Elle voudrait faire de la danse elle classique donc on va peut-être la mettre aussi à la danse classique. Donc du coup arrêter l'école de musique. Je sais pas. Ça va sûrement... Il faudra trouver un équilibre avec l'école de musique parce que, on se pas non plus qu'ils en fassent trop... Aussi, qu'ils aient des moments pour eux tranquilles.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : ouais.

Enquêteur : OK.

Laurent : donc en gros ouais, qu'ils font... Si le sport c'est le samedi éventuellement il pourra peut-être continuer l'école de musique mais ouais, on verra. On va essayer de trouver un équilibre.

Enquêteur : d'accord. Et toi, tu ramènes du travail à la maison parfois ? Est-ce que...

Laurent : ah non. Non. Non. Non. Non.

Enquêteur : d'accord. OK. Et... Et c'est... C'est quelque chose que tu enfin... C'est... C'est plutôt positif pour toi ? Ou d'avoir séparé comme ça...

Laurent : comme quoi ?

Enquêteur : ... D'avoir séparé les... Les moments. D'avoir réussi... Parce que c'est... Voilà. Vu ton boulot, j'imagine que c'est aussi... D'autres doivent ramener du travail à la maison, journaliste, tu peux le faire...

Laurent : ah ouais. Ouais. Ouais. Ouais. Ouais c'est une chance ouais. Ouais. Ouais.

Enquêteur : ça a toujours été comme ça ? C'est un peu ça que je me demande. Est-ce que tu as toujours procédé de cette manière-là ? Ou c'est lié aux enfants ?

Laurent : ah non. Non. Avant il y avait pu avoir des périodes où j'étais un peu plus chargé donc ça m'arrivait ponctuellement si tu veux, ouais, de... De travailler un peu mais soit le soir quand les enfants sont couchés, des choses comme ça.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : mais c'est très rare.

Enquêteur : OK. Avant de... Je vais bientôt te laisser, mais avant de te laisser, voilà la situation dans laquelle t'es aujourd'hui d'être celui qui s'occupe principalement des enfants, c'est... C'était déjà arrivé par le passé ?

Laurent : dans la situation de confinement là ?

Enquêteur : ouais. D'être... En fait d'être tout le temps avec les enfants. Par exemple pendant les... Pendant les vacances, pendant les grandes vacances, pendant les...

Laurent : on est... Ouais. On est tous les jours avec les jumeaux parce que... Sauf que moi ouais pendant les grandes vacances. Là c'est vrai que c'est... Là c'est vraiment tous les jours pour l'instant, On va dire, tout seul. Est-ce que ça m'est arrivé déjà ? Je crois... Je crois pas. Non. D'être tout seul vraiment comme ça avec eux sur une... Sur une longue période comme ça, non, ça m'est pas arrivé. Quand ça arrive en générale Caroline. On est en vacances tous les deux.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : mais là, non. Là c'est vrai que ça... C'est une... C'est... Ça doit être une première. Ouais.

Enquêteur : d'accord. Et quel... Quel... Bon, on va en reparler longuement du coup donc... La semaine prochaine mais comment tu... Comment tu ressens les choses là depuis que ça a commencé ? Comment tu te sens ?

Laurent : ouais c'est bien parce qu'on a réussi à... À mettre en place un rythme quand même de journée. À découper vraiment les journées par moment. Bon c'est un peu exceptionnel puisque on est ensemble donc je leur ai mis un dessin animé mais en général on arrive à bien découper la journée. Bon avec la chance aussi qu'on a, c'est qu'il fait beau depuis... Depuis le début du confinement en Bretagne. Donc on est beaucoup dans le jardin. Mais on a réussi à mettre en place un rythme. Et donc on va travailler le matin parce qu'on est quand même pas censé... C'est pas non plus les vacances, donc on est censé les faire travailler. Donc il y a l'école... On va dire il y a l'école à la maison le matin. Et... Et l'après-midi, c'est plus détente avec... En début d'après-midi les travaux dans le jardin. Et... Et par contre moi j'ai quand même besoin de souffler un peu vers... Après le goûter, on va dire, vers dix-sept heures. J'ai besoin de... J'ai besoin de prendre un bouquin. Et c'est là que je leur remets un petit film en général, 1h30 comme ça, ça me laisse 1h30 de... De tranquille, de tranquillité on va dire pour... Pour souffler un peu, pour... Et puis après comme ça je repars, comme Caroline des fois arrive tard vers vingt heures – 20h30, je repars... Je repars jusqu'à 20h30 parce que derrière, il faut préparer le repas, tout ça. Je me ménage aussi un petit temps... Un petit temps de... Pour souffler.

Enquêteur : d'accord. Et dans ce... Dans cette journée-là pour le moment il y a... Il y a pas du tout de travail. C'est ce que tu me disais. C'est-à-dire...

Laurent : ah de mon côté ?

Enquêteur : ouais.

Laurent : ah non. Non. Non. Non.

Enquêteur : d'accord.

Laurent : non. Non. Non. Non. Non. Non. Je... Non. Non. Non. C'est vrai qu'on aurait pu... On aurait pu quand même, imaginer des choses pendant cette période-là, mais non ça n'a pas été...

Enquêteur : d'accord.

[l'entretien se poursuit sur d'autres sujets]